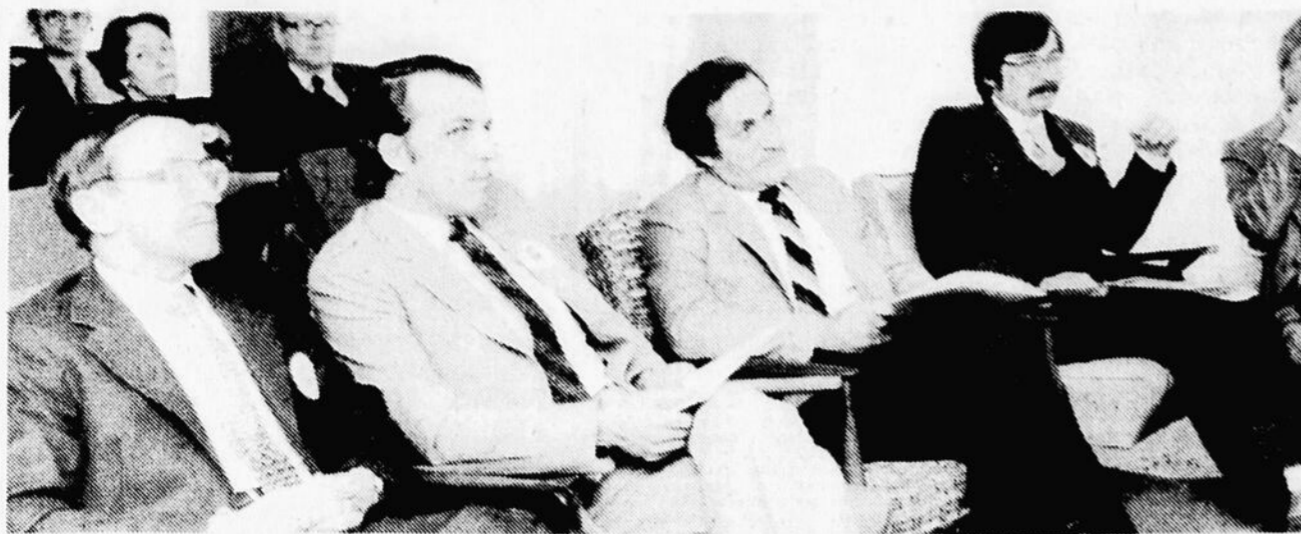


Fondation de l'Hôpital de Chicoutimi

Notre région risque d'aller mourir à l'étape

Gaston Vachon



FONDATION DE MA VIE — Hier après-midi avait lieu à Chicoutimi, le lancement officiel de la campagne de souscription, désormais permanente, pour la Fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi. Plusieurs personnalités étaient pré-

sentes, dont M. Gaston Vachon, président de la fondation, le Dr Yves Savard, le ministre de la Justice, Marc-André Bedard et M. Jacques Villeneuve.

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — "\$2 millions tout de suite" réclame le président de la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi, M. Gaston Vachon. Lançant officiellement la campagne de souscription de la fondation hier après-midi, les intervenants ont été unanimes à reconnaître l'urgence d'assurer à cet hôpital les moyens techniques et humains d'accomplir sa vocation régionale. Plusieurs dons sont déjà entre les mains du président et le Conseil des médecins et dentistes, décide de s'impliquer remettant à lui seul une somme de \$70.000, première tranche d'un objectif de \$100.000.

La fondation sera représentée dans toute la région, incluant Chibougamau et la Côte Nord,

régions à qui le maintien des spécialités et des super-spécialités importent tout autant qu'au Saguenay. "Laissez-moi vous dire, déclarait M. Vachon, que si la région ne prend pas en main le développement des ultra-spécialités régionales, notre population prend le risque d'aller mourir à l'étape et encore, à la condition que le parc soit ouvert".

Trois permanents assureront la présence de la fondation. Un directeur-général, M. Gérard Côté, un secrétaire général, M. André Lemieux et un secrétaire Mme Doris Boily. Un comité consultatif composé de médecins conseillera les administrateurs sur la répartition des fonds, compte tenu des priorités établies par le conseil d'administration de l'Hôpital Chicoutimi.

La campagne de souscriptions pour "La fondation de ma vie" selon le slogan adopté, sera permanente. Industriels, commerçants, professionnels et autres seront contactés. Plusieurs moyens de sensibilisation seront appliqués dans les centres hospitaliers et salon funéraires pour solliciter des dons, ainsi que les notaires et avocats pour suggérer à leurs clients de ne pas oublier la fondation sur leur testament.

Plusieurs personnalités sont intervenues, déclarant, chacune que la fondation allait être un outil indispensable pour préserver les services spécialisés de cet hôpital. Au moins 15 spécialités ont une vocation régionale dont la radiothérapie, la médecine nucléaire, la neurochirurgie.

MOTEL CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES
RESTAURANT 548-8265
JONQUIERE

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 128

Mardi 10 mars 1981

20 pages

ALARMES
SECURITE SAG LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES VOL DANS LA REGION APPROUVEE PAR ULIC
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

LA COPE 30c AU COMPTOIR

Rapport d'analyse budgétaire

Jonquièrè la dépensière, Mistassini la sobre

CHICOUTIMI (CF) — En 1980, toutes les villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont dépensé moins que la moyenne des municipalités urbaines du Québec.

Jonquièrè a dépensé le plus, proportionnellement à sa population, présentant une moyenne de \$494 par habitant. Mistassini aura été la plus sobre, ne dépensant pas plus de \$343 par habitant. La moyenne de dépenses des villes du Québec s'est établie, au cours

de l'année, à \$588 par habitant.

Ces données régionales se dégagent du rapport d'analyse budgétaire des municipalités du Québec, que vient de rendre public le Bureau de la statistique.

En termes plus relatifs, le budget de dépenses de Roberval, pour 1980, retient particulièrement l'attention, cette ville étant la seule de la région à avoir dépassé le niveau de dépenses moyen des villes de sa catégorie

(10.000 à 15.000 habitants). En 1980, on y a dépensé \$469 par habitant, comparativement à une moyenne québécoise, pour les villes de cette catégorie de \$444.

Chicoutimi, inscrite dans la catégorie des municipalités de plus de 50.000 habitants, a inscrit un budget de dépenses per capita de \$434.

A Alma, le niveau moyen de dépenses s'est établi à \$419; à La Baie, à \$370; à Dolbeau, à \$467.

Les immobilisations

Au chapitre des investissements d'immobilisations, La Baie décroche la palme régionale, avec une dépense moyenne de \$476 par habitant.

Chicoutimi, malgré son budget de \$21 millions en ce domaine, presque deux fois celui de Jonquièrè, s'en tire avec un bilan moyen de \$355 par habitant. A Jon-

quièrè, le budget d'investissements en matière d'immobilisations demeure modeste, à \$202 par capita.

La ville de Mistassini a réussi la meilleure performance régionale dans le domaine, avec un mini résultat de \$98.

Ailleurs, les dépenses d'immobilisations par habitant, pour 1980, ont été les suivantes: Alma, \$427; Roberval, \$369; Dolbeau, \$427.

bonjour

La météo

Nuageux avec éclaircies, 0°C.

La Quotidienne

Dans l'ordre: 6-6-9.

Hockey

Canadien 1, Minnesota 1

la région

Pétition

Des propriétaires de la rue Hunt, font actuellement circuler une pétition, afin que cesse la coupe des arbres dans le quartier Sainte-Thérèse.

Page A 7

le canada

Sociétés

pétrolières

Si les sociétés pétrolières appartiennent à des Canadiens, le gouvernement pourrait plus facilement contrôler la situation, soutient Marc Lalonde.

Page A 10

Perte de temps

Jack MacLeod, président de la Canadian Petroleum Association, estime que le gouvernement central perd son temps à concentrer ses énergies sur la fixation des prix qu'auraient pratiqué les grandes compagnies pétrolières.

Page A 8

Le braqueur attaque

par Mario Roy

JONQUIERE — Le braqueur

de la Banque Royale, à Chicoutimi, s'en est pris, hier, à une succursale bancaire du centre

commercial Les Galeries de Jonquièrè.

Tout aussi calme qu'il l'avait été lors de son premier forfait, il y a une semaine, l'homme d'une vingtaine d'années est entré non masqué dans les locaux de la succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, s'est présenté à une caisse, s'est fait remettre entre \$1.500 et \$2.000, et a pris la fuite en marchant calmement vers le mail du centre commercial.

Une jeune Jonquiéroise se trouvait à la caisse en question, entourée de sept ou huit compagnes de travail; aucun client ne se trouvait dans l'établissement bancaire à ce moment. Tout cela s'est fait rapidement, sans bruit, selon le même scénario utilisé lors du hold-up de la Banque Royale, rue Racine, il y a une semaine.

Le signalement du suspect est d'ailleurs le même: entre 20 et 25 ans, cinq pieds et six pouces, 135 livres, cheveux blonds ondulés.

Quelques minutes après le hold-up, vers 14h20, les détectives de la Sûreté municipale de Jonquièrè entreprenaient l'enquête; en fin de soirée, hier, rien de nouveau n'était signalé.



PORTRAIT-ROBOT — Telle est l'apparence approximative de celui qui, non masqué, s'est attaqué à deux institutions bancaires de la région.



COUP DE FEU — Un gardien du centre de détention, sur la rue Price, à Chicoutimi, a été blessé lorsqu'un coup de feu a été tiré à deux mètres environ du bureau qu'il occupait, hier soir, vers 23 heures. De calibre 12, le projectile a fracassé la fenêtre du bureau et le sergent a reçu des éclats de verre dans l'oeil droit. Le sergent Cloutier et l'investigateur Vincent Gaudreault enquêtent.

(Photo Réal Tremblay)

à compter
du lundi
16 mars



Votre chef vous parle

Le chef exécutif des Auberges des Gouverneurs de Chicoutimi et d'Alma, Raynald Ferland signera à compter de la semaine prochaine, une chronique hebdomadaire sur la gastronomie. Conseils pratiques sur la façon de préparer vos petits plats préférés, bien sûr! Mais surtout une chronique sur les mets diététiques présentée en collaboration avec le Dr Jean-Louis Rochon, spécialiste en alimentation. Du nouveau quoi! Dans un nouveau journal...

dans le
NOUVEAU
Quotidien

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4884
Annonces classées - 545-4895

Impôt

Nicola Di Iorio plaide coupable

MONTREAL (PC) — Nicola Di Iorio, âgé de 59 ans, a plaidé coupable, hier, en Cour des sessions de la paix, à l'accusation d'avoir produit de fausses déclarations d'impôt pour les années 1969 à 1974, en omettant d'ajouter à ses revenus des sommes de \$163.865.

Condamné à un an de prison en 1974 pour avoir refusé de témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), Di Iorio s'est vu imposer, hier, une amende de \$54.394 en plus de \$42.235 en arriérés d'impôt.

Le juge Cyrille Morand a accordé un délai de deux ans au prévenu pour payer ses amendes.

La Grillade Aux mains d'un nouveau propriétaire

CHICOUTIMI (CF) — Le restaurant chicoutimien La Grillade, vient de passer aux mains d'un nouveau propriétaire, M. Roger Tremblay.



Roger Tremblay

M. Tremblay s'est notamment fait connaître dans le milieu des affaires de Chicoutimi à titre de propriétaire de la Tabagie Roger Tremblay.

Contrairement à ce qu'avait laissé entendre une information diffusée en fin de semaine, l'entreprise continuera de fonctionner, sans interruption de service. Le nouveau propriétaire a indiqué qu'il n'était nullement question de fermer le restaurant.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Le temps sera généralement nuageux, il y aura quelques faibles chutes de neige et les températures se maintiendront un peu au-dessus de la moyenne saisonnière.

Abitibi, Temiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques flocons, max. zéro. Mercredi: peu de changement.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Québec: nuageux avec éclaircies et quelques flocons, max. 4. Mercredi: peu de changement.

Outaouais, Montréal: nuageux avec éclaircies et quelques gouttes de pluie ou flocons de neige, max. 4. Mercredi: peu de changement.

Estrée et Beauce: nuageux avec éclaircies et quelques flocons, max. 4. Mercredi: peu de changement.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques éclaircies et quelques flocons, max. zéro. Mercredi: peu de changement.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux avec quelques éclaircies et quelques faibles chutes de neige, max. zéro. Mercredi: peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec quelques éclaircies et quelques flocons, max. moins 2. Mercredi: peu de changement.

Basse-Côte-Nord à l'ouest de Natashquan: nuageux avec quelques éclaircies, max. moins 2. Mercredi: peu de changement.

Basse-Côte-Nord à l'est de Natashquan, Anticosti: nuageux avec éclaircies, max. moins 2. Mercredi: peu de changement.

aujourd'hui

Principaux anniversaires historiques:

1974 — Un officier des services de renseignement japonais de la dernière guerre est retrouvé dans la jungle des Philippines, où il se cachait depuis 30 ans.

1972 — Le maréchal Lon Nol assume le contrôle total du gouvernement cambodgien.

1967 — La fille de Staline, Svetlana, quitte l'Union Soviétique et demande le droit d'asile en Suisse.

1963 — Jean-Marie Bastien Thiry, ancien officier de l'armée de l'air condamné à mort pour avoir tenté d'assassiner le général de Gaulle, est exécuté.

1946 — La France et la Grande-Bretagne évacuent leurs forces du Liban. Les femmes votent pour la première fois en Italie, à l'occasion d'élections locales.

1814 — Napoléon Bonaparte est contraint de se replier à la bataille de Laon.

1785 — Thomas Jefferson est nommé ministre des États-Unis en France, où il succède à Benjamin Franklin.

Ils sont nés un 10 mars: — Friedrich Schlegel, poète allemande (1772-1829).

— Pablo Sarasate, violoniste espagnol (1844-1908).

— Le prince Edward, quatrième enfant de la reine Elizabeth d'Angleterre (1964).

Reagan à Ottawa

Prêt à imposer la nouvelle image de la politique étrangère des E.-U.

Par DENIS BRULET WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan se rend mardi et mercredi à Ottawa, prêt à écouter les nombreuses plaintes des Canadiens, mais également décidé à imposer pendant ce premier voyage à l'étranger l'image ferme et réaliste de la nouvelle politique étrangère américaine.

Ronald Reagan a même pris le risque d'irriter ses interlocuteurs canadiens à la veille de son départ, en retirant du Sénat, où il était bloqué, le texte d'un traité sur la pêche signé par les deux gouvernements en 1979.

Les responsables américains

tentaient de minimiser lundi la portée de cette décision, en affirmant qu'elle ne remettait pas automatiquement le traité en cause.

Ce dossier vient s'ajouter cependant aux désaccords ou incompréhensions entre Ottawa et Washington sur les problèmes d'environnement, sur l'automobile, le droit de la mer, la politique américaine au Salvador, l'énergie, ou encore les négociations Nord-Sud.

M. Reagan avait affirmé vendredi au cours d'une conférence de presse ne pas s'attendre à beaucoup de décisions concrètes au

cours de ses 27 heures de présence au Canada. Mais les Américains ne cachaient pas lundi qu'ils étaient décidés à ne rien laisser dans l'ombre.

Energie

Le premier dossier que les responsables américains veulent aborder de front est celui de l'énergie.

La décision annoncée par Ottawa en octobre dernier de prendre contrôle d'au moins 50 pour cent de l'industrie pétrolière au Canada d'ici 1990 a provoqué une réaction extrêmement violente dans les milieux d'affaires américains qui crient au protectionisme. Les sociétés américaines

contrôlent 75 pour cent de ce secteur au Canada.

Le Wall Street Journal accusait lundi le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, d'utiliser des "arguments tiers mondistes". "C'est triste de voir M. Trudeau frapper de cette maladie, ajoutait le journal, et il est temps pour M. Reagan d'avertir M. Trudeau que la maladie canadienne pourrait s'implanter ailleurs."

M. Reagan s'attachera à donner à Ottawa le coup d'envoi de "l'accord d'Amérique du Nord" qu'il veut créer avec les deux voisins des États-Unis, le Canada au nord et le Mexique au sud.

Constitution

Deux grands chefs réclament leur droit à participer à la négociation

PARIS (AFP) — Deux grands chefs des Indiens du Canada ont réclame, lundi soir, à Paris leur "droit" à participer à la négociation constitutionnelle actuellement en cours dans leur pays.

Max "Gros Louis" des Hurons et Andrew Delisle des Mohawk-Iroquois, qui ont consulté au service des archives du Quai d'Orsay le Traité de Paris par lequel la France a cédé le Canada aux Anglais en 1763, souhaitent, au nom de 350.000 Indiens statutaires et environ 500.000 qui ne le sont pas, que leurs peuples obtiennent un statut de "province" dans la négociation en cours.

Selon eux, la définition de leurs droits a "autant à voir avec les principes régissant la vie internationale que plusieurs des conflits de souveraineté qui agitent aujourd'hui les pays d'Afrique ou d'Asie".

A l'époque du Traité de Paris "nous formions une nation, nous en sommes toujours une", ont réaffirmé les deux grands chefs indiens qui appartiennent à la Fraternité nationale des Indiens du Canada.

Ils ont encore dit qu'ils "reviendraient si besoin est" pour "demander à la France d'intercéder au nom de ses responsabilités historiques et morales".

En fin d'après-midi, Joncas a comparu devant le juge Lucien Larouche, en Cour des sessions de Chicoutimi. Accusé d'assaut dans l'intention de nuire, l'homme demeure détenu jusqu'à son enquête sur mise en liberté, prévue pour jeudi.

L'enquête révèle que Joncas aurait été expulsé à au moins trois reprises de l'hôtel Chez Gérard, dans la soirée de dimanche.

Revenant à chaque fois à l'intérieur de l'établissement, il aurait fini par s'en prendre à Larouche à la suite d'une querelle déclenchée par une présence féminine.

Les trois patients qui avaient subi des greffes semblables entre 1968 et 1971 avaient survécu entre 8 et 23 jours. Mais les médecins de l'hôpital de Stanford estiment que Mme Gohlke a de meilleures chances de survie grâce à l'utilisation d'un nouveau médicament.

Ce médicament, la cyclosporine-A, est susceptible d'améliorer la cicatrisation des trachées et d'empêcher des infections de se développer.



ENTRE CHEFS — Max Gros Louis (à droite) en compagnie du chef Andrew Delisle.

(Photolaser PC)

Le plus vieux métier mis sur pellicule

ROME (AFP) — Veronique, une prostituée française, a accepté pour les besoins d'une enquête sur la prostitution d'exercer son métier devant les caméras de la télévision italienne.

Jeudi prochain, sur la deuxième chaîne de la RAI (télévision d'Etat), des millions de téléspectateurs italiens assisteront à une "radiographie" sans voiles du plus vieux métier du monde.

Pour les auteurs du programme, six femmes qui avaient bouleversé l'Italie il y a deux ans avec l'émission "Un procès pour viol", les protagonistes sont les clients de Veronique: leurs fantasmes, leurs manies et leurs desirs depuis la conclusion du "contrat" jusqu'à l'acte sexuel. Du policier arrogant qui, pistolet à la ceinture, lance: "On fait l'amour mais je ne

paie pas" au père de famille qui accepte de payer demi-tarif "pour voir".

Comme dans "Un procès pour viol" (les extraits d'un procès où une jeune fille était insultée par les magistrats), il n'y aura aucun commentaire ni aucune censure. Les clients ne pourront être identifiés grâce au système de la "solarisation" qui permet d'effacer le visage et une déformation des voix.

Les six auteurs de l'émission n'ont pas rencontré de difficultés excessives pour la programmation de leur émission. M. Leonardo Valente, démocrate-chrétien, catholique, responsable à la RAI, estime qu'il s'agit d'un film très cru mais qu'il était nécessaire de le programmer pour mieux comprendre le phénomène de la prostitution.

Hold-up dans une épicerie

CHICOUTIMI (MR) — Un voleur solitaire s'est attaqué à l'épicerie d'accommodation Deschamps, du secteur Nord de Chicoutimi, en fin de soirée dimanche.

A la pointe du revolver, l'homme a pu s'emparer d'une centaine de dollars, et prendre la fuite sans être repéré. Il s'agissait du second hold-up perpétré à Chicoutimi, dans des épiceries d'accommodation, au cours du dernier week-end.

Le forfait est venu clore une fin de semaine particulièrement mouvementée, notamment à Chicoutimi où on a enregistré pas moins de 17 cambriolages de résidences privées. Même phénomène pour les agents du détachement de Saint-Ambroise et d'Alma de la Sûreté du Québec, qui ont fait face à une avalanche de dé-

lits sur leurs territoires respectifs.

Les policiers de Saint-Ambroise rapportent avoir pris sur le fait un individu occupé à cambrioler un garage de Saint-David-de-Falardeau, et signalent par ailleurs au moins cinq vols par effraction dans des résidences d'été.

Le quadragenaire comparait hier, devant le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions de Chicoutimi, qui a dû en outre considérer le fait que Bélanger se trouvait depuis déjà trois mois derrière les barreaux.

Par ailleurs, le

magistrat a fixé au 19 mars le procès d'un individu de 21 ans du secteur Nord de Chicoutimi, accusé de s'être emparé de \$400 en arrachant le sac à main d'une femme, le 6 mars dernier; il est également accusé de voies de fait.

en bref



CONVERSATION — La nouvelle fiancée du prince Charles, lady Diana Spencer (à gauche) a longuement conversé hier avec la princesse Grace de Monaco lors de leur première rencontre à Londres.

(Photolaser AP)

Détenue enceinte

MESSINE, Italie (AP) — Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête concernant une jeune femme, condamnée pour terrorisme, dont on a constaté la grossesse après 10 mois de détention à la prison de haute sécurité de Messine.

Francesca Bellere, 28 ans, a été condamnée à 16 ans de prison pour activités subversives et adhésion à une bande armée. Emprisonnée depuis mai 1979, elle a été hospitalisée récemment, et doit accoucher au cours du mois de mars.

Selon des sources informées, elle a rencontré des détenus masculins dans le fourgon qui les transportait au tribunal.

Sieste fatale

MEXICO (AFP) — Le sommeil a été fatal pour 25 Mexicains qui ont détourné un autobus et se sont réveillés devant un poste de police.

"Tu nous conduis à Mexico ou tu meurs", avaient dit les auteurs du détournement au conducteur de l'autobus près de Apatzingan, localité située à 550 km de la capitale.

Mais sur la fin du trajet, les pirates de la route se sont tous endormis. Le chauffeur s'est alors tranquillement dirigé vers un commissariat.

La risée des étrangers

TORONTO (PC) — Selon le président du Conseil canadien de la vente au détail, le Canada est devenu la risée des étrangers à cause de la dispute entre l'Alberta et le gouvernement fédéral au sujet de l'énergie.

Au cours d'une entrevue, M. Alasdair McKichan a déclaré que le différend sur le prix du pétrole et le partage des revenus immobilise des milliards de dollars en nouveaux développements énergétiques, alors que le Canada en aurait tellement besoin pour faire redémarrer son économie américaine.

"Les Allemands et les Japonais doivent rire lorsqu'ils observent ce pays bizarre et fou".

Transplantation cardiaque et pulmonaire

STANFORD, Californie (AFP) — Une transplantation cardiaque et pulmonaire a été effectuée, lundi, à l'hôpital universitaire de Stanford (Californie) sur une patiente de 45 ans.

Il s'agit de la quatrième opération de ce type jamais réalisée au monde.

Au cours d'une intervention de quatre heures, le cœur et les poumons d'un donneur dont l'identité n'a pas été révélée ont été transplantés sur Mme Mary Gohlke, originaire de Mesa (Arizona). Mme Gohlke qui était consciente peu après l'opération est dans un état "stable mais critique", a déclaré un porte-parole de l'hôpital.

Les trois patients qui avaient subi des greffes semblables entre 1968 et 1971 avaient survécu entre 8 et 23 jours. Mais les médecins de l'hôpital de Stanford estiment que Mme Gohlke a de meilleures chances de survie grâce à l'utilisation d'un nouveau médicament.

Ce médicament, la cyclosporine-A, est susceptible d'améliorer la cicatrisation des trachées et d'empêcher des infections de se développer.

883, Chemin St-Thomas, Chicoutimi.

VIN en FUT

brasserie Le Gîte

3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes

Ouvert jusqu'à 1h00 du matin.

Venez déguster notre spécial les lundi, mardi, mercredi soirs à: 1.75

Marcel Quenneville O.P.

OPTOMETRISTE

VERRES DE CONTACT

2 BUREAUX

543-4363

CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA

548-4663

THIFFAUT & SAINTONGE Ltée

Rachelle

VOUS FERA PROFITER DES SPECIAUX DE LA SEMAINE

122 EST RUE RACINE CHICOUTIMI 543 4552

martin côté

avocat

106, rue garon (quartier angouleme) chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3

Tél.: 543-3111

Fernand Lalonde fort volubile

Véritable charge contre Bédard

CHICOUTIMI (JS) — C'est à une véritable charge à l'endroit du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, à laquelle s'est livrée hier soir le député libéral Fernand Lalonde, lors de l'assemblée de nomination, qui a confirmé Mme Louise Paré comme candidate du Parti libéral

dans le comté de Chicoutimi. Accusant le ministre Bédard de ministre de la Justice "complaisant et hésitant", M. Lalonde devait reprocher à M. Bédard de n'avoir pas mis au pas ses collègues, qui tout au long des quatre années de pouvoir du Parti québécois, ont bafoué la justice et ses institu-

tions. M. Lalonde devait en outre rappeler certains commentaires formulés par des ministres à l'endroit de jugement mettant en cause le gouvernement actuel, dont celui sur la loi 101. Affirmant que le ministre Bédard fut le ministre de la Justice du Parti québécois et non celui du peuple et

de la liberté, M. Lalonde a entre autres ressortit le dossier de l'accident du premier ministre qui a causé la mort d'un individu.

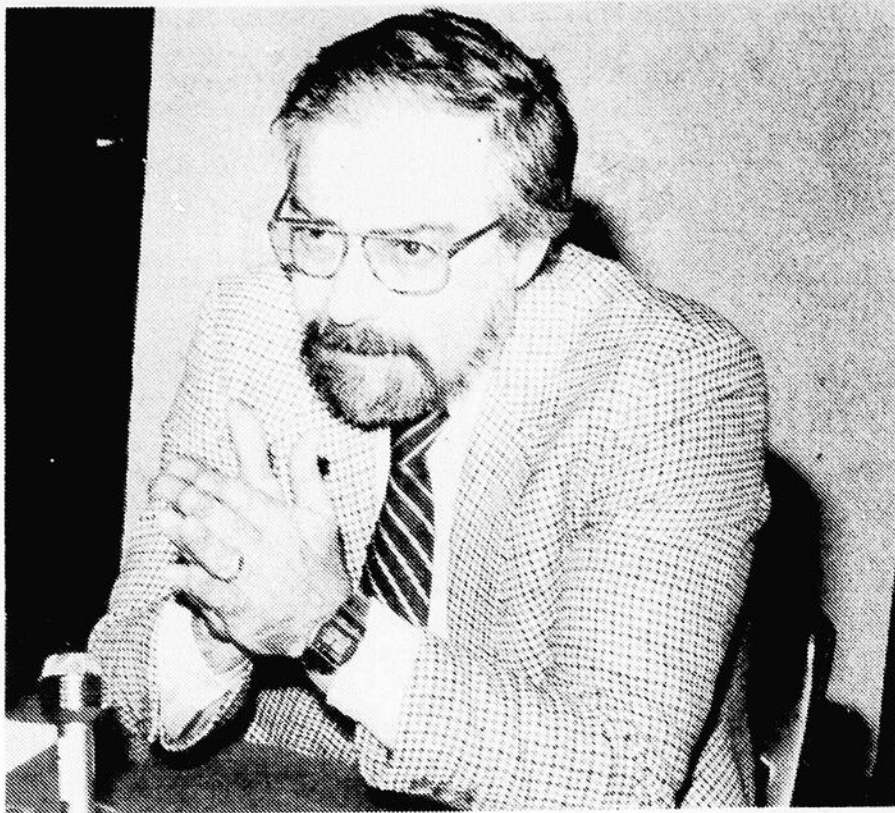
Campagne
Ayant la certitude que des élections seront déclenchées cette semaine, et qu'elles se tiendront le 13 avril prochain, le député du comté Roberval et whip en chef du Parti libéral, M. Robert Lamontagne, a accusé le gouvernement actuel "d'inconscient" en présentant ce soir un budget qui ne sera jamais adopté par l'Assemblée nationale.

Pour M. Lamontagne, on a même pas à répondre à un tel geste du gouvernement, et il s'interroge fortement sur l'éventualité de prononcer un discours de la part de l'opposition.

Paré
Quant au candidat Louise Paré, elle a l'intention de s'attaquer particulièrement aux dossiers des super-spécialités à l'hôpital de Chicoutimi, de même qu'à la réforme de la fiscalité qui désavantage la ville de Chicoutimi, si elle est élue.



VOLUBILE — Fernand Lalonde n'a pas mâché ses mots à l'endroit du ministre Marc-André Bédard, lors d'une assemblée politique, hier soir, à Chicoutimi.



PARTI POLITIQUE — Le directeur général du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher, a fait savoir que 189,326 citoyens auront droit de voter au Saguenay-Lac-Saint-Jean lors du prochain scrutin au Québec.

(Photo Real Tremblay)

Cinq circonscriptions régionales

189,326 citoyens pourront voter

CHICOUTIMI (GL) — Dans les cinq circonscriptions électorales du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 189,326 citoyens auront droit de voter lors du prochain scrutin au Québec.

C'est ce qu'a révélé le directeur général du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher, en dévoilant les montants que pourront dépenser les candidats de chaque parti politique lors de la prochaine campagne électorale.

Ainsi, dans Chicoutimi, avec 40,862 électeurs inscrits sur les listes, chaque candidat pourra dépenser un montant maximum de \$19,344 et le remboursement maximum prévu par la loi sera de \$11,172.

Dans le comté Dubuc, avec 30,776 électeurs, le montant des dépenses est fixé à \$15,310 par candidat avec un remboursement de \$9,155.

Dans Jonquière, 42,154 citoyens

sont inscrits sur la liste électorale. Avec ce nombre, chaque candidat pourra effectuer un maximum de \$19,861 en dépenses électorales et le maximum pour le remboursement est de \$11,430.

Dans la circonscription électorale de Lac-Saint-Jean, le nombre d'électeurs se chiffre à 35,879 et chaque candidat pourra dépenser \$17,351 et pourra obtenir un remboursement maximum de \$10,175.

Enfin, dans Roberval, avec 39,655 électeurs, le montant maximum des dépenses sera de \$18,862 pour chaque candidat et le remboursement ne devra pas excéder \$10,931.

Les chiffres divulgués par Me Boucher font référence à la loi sur le financement des partis politiques qui fixe les modalités des dépenses électorales.

Ainsi, la loi permet à un candidat de dépenser \$0,60 par électeur pour les 10,000 premiers inscrits sur les listes électorales, \$0,50 par

électeur pour les 10,000 suivants et \$0,40 par électeur si le nombre de ceux-ci dépasse 20,000.

Plus de \$6 millions

Le financement des partis politiques au Québec c'est une grosse affaire. Ainsi, en 1980, plus de \$6 millions ont été versés aux différentes formations politiques, soit près de \$1,50 par électeur québécois.

Pour la même période, 235,000 contribuables ont versé des contributions en argent, et plus de 5,300 d'entre eux l'ont fait pour des montants de plus de \$100.

CKPB

Le syndicat presse la CEE de La Baie

VILLE DE LA BAIE (GL) — Les employés syndiqués de la station radiophonique CKPB feront des pressions auprès de la Caisse d'entraide économique de La Baie afin que le dossier concernant le financement de cette station soit résolu dans les plus brefs délais.

De plus, si le poste de Ville de La Baie n'ouvre pas ses portes le 15 mars, la procédure de mise en faillite entamée un peu plus tôt cette année par le syndicat reprendra son cours dès le 10 mars au Palais de justice de Québec.

C'est ce qu'a déclaré le président du syndicat des travailleurs en communication de Radio CKPB, Carl Larouche, à l'issue d'une rencontre tenue hier avec le propriétaire de la station, le notaire Gérald Champagne.

Selon M. Larouche, le propriétaire a fait preuve de sa bonne foi dans le dossier en montrant à l'exécutif syndical des preuves

comme quoi il a entrepris des démarches sérieuses dans le but de réouvrir la station de Ville de La Baie.

Au sujet de la démarche de mise en faillite, elle poursuivra son cours non pas pour bousiller les efforts du notaire Champagne mais simplement parce qu'il y a des délais légaux à respecter. "Le syndicat ne doit pas prendre de chances", a dit Carl Larouche.

Faillite

Quant aux procédures qui seraient intentées par les procureurs de la Banque Nationale dans le dossier de CKPB, les porte-parole de la Banque n'ont pas voulu faire de commentaires hier. Ces derniers soulignent que pour le moment, ils n'avaient aucun commentaire à formuler et que le dossier cheminerait toujours.

Air Alma

Certaines précisions de Jean-Marie Frigon

SAINT-METHODE (JG) — Dire que le nord du Lac-Saint-Jean refuse que Air Alma assure une liaison aérienne entre Alma, Saint-Méthode et Montréal, ce n'est pas exact, a tenu à préciser le président du comité intermunicipal de l'aéroport de Saint-Méthode, M. Jean-Marie Frigon.

Rejoint à Saint-Augustin, hier soir, où se tenait la séance du conseil de comté, le maire d'Albanel, M. Frigon, a appris de la bouche du représentant du Quotidien que Air Alma avait obtenu un permis lui permettant d'assurer un service aérien entre Alma, Saint-Méthode et Montréal. C'est là une condition assortie au permis qu'on lui a délivré pour offrir un service similaire en faisant, cette fois-là, escale à Roberval.

Confirmant qu'il n'avait pas reçu aucune attestation officielle de

ce permis de la part de la Commission des transports, M. Frigon a dit que si c'était réellement le cas, le comité intermunicipal étudierait la question et prendrait une décision en temps et lieu.

Le président a précisé cependant que Air Alma avait demandé une rencontre, tout récemment, et qu'on devrait y donner suite.

Mais, le président Frigon est revenu à la charge en appuyant sur le fait que le groupe qu'il préside n'avait pas pris aucune décision à ce sujet puisqu'on n'avait pas été saisi de la situation.

Dans cette foulée, le président de Air Alma, M. Roland Simard a déclaré sur les ondes de CHRL: "Je leur ai offert, mais ils ne veulent pas nous voir là, qu'est ce que vous voulez que je fasse", en parlant aux membres du comité de l'aéroport de Saint-Méthode.

Ladouceur devant la Commission des transports

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — La Commission canadienne des transports, va en-



AUCUNE CONFIRMATION — Madame Suzanne Beauchamp-Niquet n'a pu confirmer l'annonce de l'obtention du permis permanent pour desservir l'aéroport St-Méthode-Dolbeau.

tendre en audience, M. Lionel Ladouceur d'Air Caravane, le 23 mars prochain, concernant ce transfert de permis avec Québecair.

C'est ce que confirmait, hier soir, le maire de Mistassini, M. Charles-Edouard Simard, qui avait reçu un appel téléphonique de M. Aldred Hamel en fin de semaine à ce sujet.

De plus, l'ex-président du comité intermunicipal, ajoutait que le président de Québecair se rendait à Ottawa cette semaine, rencontrer la commission pour faire avancer le dossier.

Par ailleurs, à l'issue de la séance régulière du conseil municipal de Dolbeau, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, n'a pu confirmer l'annonce de l'obtention du permis permanent pour desservir l'aéroport St-Méthode-Dolbeau.

Elle mentionnait aux journalistes que M. Jean-Marie Frigon, le nouveau président du comité intermunicipal lui faisait part le midi à la réunion du conseil de comté que la Commission canadienne des transports, n'avait que confirmé à M. Roland Simard, qu'elle ajoutait la classe C à son permis temporaire qu'il détient depuis l'été dernier. C'est ainsi qu'Air-Alma peut desservir Alma-Roberval-Montréal et dans un second temps Alma-St-Méthode-Dolbeau et Montréal avec un nouveau appareil Beach 99 de 15 passagers.

Hôpital de Chicoutimi

Radiothérapeute de la Belgique?

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — L'hôpital de Chicoutimi a peut-être trouvé son nouveau radiothérapeute. M. Jean-Pierre Tremblay, président du conseil d'administration, confiait au Quotidien son optimisme à ce sujet, attendant d'ici quelques semaines la réponse définitive du Dr Brochet, de Belgique. Ce dernier est venu visiter l'hôpital, et compte tenu de l'achat de certains appareils pour lesquels M. Tremblay déclare qu'il n'y aurait aucune difficulté, le radiothérapeute belge envisagerait sérieusement sa venue à Chicoutimi.

L'humeur de M. Tremblay est en veine d'optimisme. Il dit être également en pourparler avec deux neurochirurgiens pouvant combler le départ du Dr André Roberge.

"L'éloignement des grands centres constitue un problème

de taille auquel doit constamment faire face notre institution lorsqu'il s'agit de recruter des médecins spécialistes", explique M. Tremblay, ajoutant que l'imminence de l'achat des appareils comme l'angiographe général et l'Emi-scan, favorise les négociations actuelles avec de nouveaux spécialistes. M. Tremblay mise beaucoup sur le contrat personnalisé avec les médecins: "Nous n'envoyons pas de lettre, dit-il, nous tenons à les rencontrer personnellement. Et le comité crée essentiellement pour le recrutement est très actif, afin d'atteindre l'objectif ultime, soit trouver 11 spécialistes pour satisfaire les besoins actuels.

La création de la fondation dont l'objectif premier est de maintenir les services spécialisés de l'hôpital de Chicoutimi apparaît, au président du CA, comme le moyen privilégié pour arriver à cette fin.

LE LYCÉE DU SAGUENAY

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE POUR FILLES

INSCRIPTION 81-82
POUR SECONDAIRE 1-2-3-4-5
DATE: le 14 mars 1981
HEURE: 9h00 à midi

658, rue Racine est
 Chicoutimi, G7H 1V1
 Tél.: (418) 543-4448

SERVICE DE RESIDENCE
 (50 places)

Ryan lance des flèches au PQ

Par PIERRE APRIL

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accusé, hier soir, le gouvernement du Parti québécois d'utiliser les fonds publics pour promouvoir son option.

"Le gouvernement, a-t-il dit, a dépensé \$3 millions pour sa campagne contre le projet fédéral de rapatriement de la constitution et il pige encore à même les fonds publics pour faire sa publicité et cela jusqu'à la veille même du déclenchement des élections."

Prenant à parole à l'assemblée d'investiture du journaliste Jean Rivard, dans le comté de Bourget, M. Ryan a ensuite souligné que le PQ devait s'attendre à des surprises dans les circonscriptions de l'Est de la métropole, où le Parti libéral du Québec a été complètement absent depuis 1976 et jusqu'à l'élection du libéral Georges Lalonde, dans le comté de Maisonneuve, en 1979.

"Nous pouvons affirmer, a-t-il dit, que nous avons accompli notre mission: Nous aurons les meilleurs candidats de toute l'histoire du parti dans chacun des comtés de l'Est."

mille Laurin, député péquiste de Bourget et ministre de l'Éducation, faisait partie de son cercle d'amis au temps où il était étudiant. M. Ryan s'en est pris à son attitude négative. "Le Dr Camille Laurin, a-t-il ajouté, est de ceux qui voient toujours les côtés noirs, c'est un propagandiste de cette vision vinaigrée de notre passé."

Selon le chef libéral, il est grand temps de se débarrasser de tous ceux-là qui ne cessent de prétendre que nous sommes un peuple menacé. "Nous étouffons sous votre protection et nous demandons d'être délivré de vous", a-t-il lancé.

M. Ryan a par la suite indiqué que les libéraux préféreraient avoir une vision positive des problèmes que pose le voisinage de tous les groupes linguistiques et ethniques au Québec. "Les libéraux disent, a-t-il confié, qu'il y a beaucoup d'intérêts communs susceptibles de nous unir."

D'ici quelques jours, l'équipe libérale sera complétée. M. Ryan a même parlé de la vraie surprise qu'il réserve au premier ministre René Lévesque et député de Tailleur. "Je ne veux pas vendre la mèche, a-t-il conclu, mais M. Lévesque va avoir tout un adversaire, il va y goûter."

Laurin: un vieil ami
 Tout en affirmant que le Dr Ca-

commentaire

La région contribuera au maintien des super-spécialités

Il ne suffit pas que le gouvernement québécois promette de maintenir les super-spécialités à l'hôpital de Chicoutimi. Il faut l'argent nécessaire pour l'achat d'appareils que le ministère des Affaires sociales ne peut défrayer.

On fait donc appel à la responsabilité collective des Saguenéens et des Jeannois, par le truchement de la Fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi, "la fondation de ma vie".

C'est en présence d'une centaine de personnalités venues de tous les coins de la région, que les deux présidents, Fernand Martel (honoraire) et Gaston Vachon, ont lancé officiellement la campagne, hier après-midi.

On a mentionné un objectif de \$2 millions. La fondation a déjà obtenu des engagements totalisant \$500,000. La fondation pourrait donc acheter le fameux Emi-scan dont l'absence a provoqué l'historique soulèvement des médecins.

On procédera toutefois à une nouvelle exploration chez les fondations. Le député Marc-André Bédard entend participer à ces démarches. Il en a profité, hier, pour confirmer l'implication de son gouvernement, notamment dans le renouvellement d'équipements hautement sophistiqués et l'assurance que Québec défraiera le fonctionnement de l'Emi-scan... quand cet appareil sera installé à l'hôpital de Chicoutimi.

Il restera par la suite à recruter le neuro-chirurgien, ce Guy Lafleur de la médecine, puisque le nôtre, le Dr Roberge, a été repêché par une institution américaine.

Le mouvement régional qui s'amorce ap-

portera une solution définitive — espérons-le — à un mal qui avait atteint l'état de gangrène.

Les nouveaux patrons d'Abitibi-Price

"Le coup de bourse qui vient de jeter l'empire d'Abitibi-Price dans les bras d'une famille torontoise pourrait bien se répéter avec Domtar et même Alcan", me confiait, vendredi soir dernier, le vice-président administratif, Gilles Archambault, de McLeod Young et Weir.

La transaction d'Abitibi-Price était encore toute chaude, et le courtier présent à l'inauguration du chic bureau régional installé à Place du Fjord (à deux pas de la Maison de la Presse), livrait ses commentaires.

Il prévoit donc que Domtar pourrait, à son tour, attirer la convoitise d'une société de gestion, parce que présentement, cette entreprise qui exploite une papeterie à Dolbeau, n'est la propriété d'aucun actionnaire majoritaire. C'est également le cas d'Alcan.

Quant à la mise sous contrôle d'Abitibi-Price par les trois frères Reichmann, elle continue de susciter de nombreuses interrogations dans les milieux financier et politique.

On se demande notamment pourquoi la Caisse de dépôt, propriété collective des Québécois, a-t-elle manqué de flair au point de vendre ses 600,000 actions à \$28 plutôt que d'attendre la fin des enchères pour obtenir un profit supplémentaire de \$2.4 millions. Le gouvernement québécois — c'était à l'époque des libéraux de Bourassa — avait déjà manqué le bateau une première fois, en 1974, lorsqu'il laissa passer l'occasion, avec sa Caisse de dépôt, de mettre la main sur Price.

Pour revenir aux trois frères, Albert (51 ans), Paul (50 ans) et Ralph (47 ans), les juifs orthodoxes pratiquants devenus propriétaires d'Abitibi-Price, le voile de leur mystère se sou-ève lentement.

Ils portent la barbe et coiffe la calotte, ne travaillent le jour du sabbat (samedi) et observent les fêtes juives, nous apprend-on.

Ce sont des administrateurs discrets qui fuient les journalistes.

La famille a fait sa fortune dans la construction.

La population régionale apprendra avec satisfaction que les frères Reichmann cultivent une tradition que chérissaient nos ancêtres: ce

sont des gens de parole. Une franche poignée de main revêt à leurs yeux la valeur d'un contrat.



bertrand tremblay



parole aux lecteurs



La manie... de jouer avec les noms

Le centre administratif du Saguenay-Lac-Saint-Jean situé à Jonquière, vient de changer de nom. Toujours dynamique et à l'avant-garde, notre région vient de se signaler une fois de plus. En effet, elle est la première du Québec à identifier ses édifices administratifs par un nom relié à l'histoire. Ici on doit dire "son édifice..." car il n'y en a qu'un...

A Québec, la capitale, il en est question, mais on admet que ça pourrait ne jamais s'appliquer. A Montréal, on n'en a pas en-

core entendu parler. Chez nous, le "problème" est résolu, c'est officiel, bravo!

L'envers de la médaille, c'est qu'on a gaspillé encore une fois un peu plus de temps, d'énergie et de ressources, qu'on aurait pu consacrer à la solution de nos vrais problèmes qui abondent pourtant dans notre région. Plus on met l'emphasis sur des futilités, plus on néglige l'essentiel.

Si en tout cas, il fallait absolument s'amuser à trouver un autre nom à notre édifice régional, aurait-

on pu au moins penser à une "personnalité" régionale plutôt que locale?

Pagé était un phénomène

Le 6 mars 1981.

M. P. Bergeron, 263, rue de la Fabrique, Jonquière, Que.

Ceci fait suite à ma réponse parue, le 16 février dernier dans Le Quotidien. Permettez-moi de vous citer d'abord un témoignage éloquent concernant RODOLPHE PAGE. Il m'est venu d'un anglo-

phone, M. J.-V. Thompson, qui travaillait pour la "Geodetic Survey of Canada" et qui avait embauché RODOLPHE PAGE comme pilote privé en 1952 et en 1953 pour effectuer des travaux d'arpentage dans le Labrador. M. Thompson m'écrivait donc, le 29 septembre 1969, une longue lettre dans laquelle il vantait les talents de RODOLPHE PAGE en

Jacques Tremblay, 848, Papineau, Chicoutimi.

Le 9 mars 1981.

tant que pilote. Voici la traduction d'un paragraphe de ce document.

"En résumé, Rod était un phénomène ("a character") probablement pas très différent de la plupart de ces pilotes du bon vieux temps qui pilotaient par amour de leur métier plutôt que pour s'enrichir. Il ne mettait pas tellement sa confiance dans ces trucs mo-

dernes qu'on appelle appareil de radio ou compas gyroscopique, ce qui ne l'empêchait pas de voler avec autant de sécurité que s'il avait utilisé ces appareils. Il effectuait un bon travail pour moi pendant les deux années qu'il fut à mon service."

Raoul Lapointe, 376, Labrecque, Chicoutimi, Qué. G7H 4S8.

Radio-Québec veut unifier

Radio-Québec n'est pas une télévision comme les autres. C'est bien sûr pour cette raison qu'elle se définit elle-même comme "l'autre télévision".

Cette définition est plus qu'un slogan promotionnel, car elle émane de la mission même de Radio-Québec, une télévision éducative, régionalisée et ouverte à la participation des citoyens.

Dans mon esprit, ces trois caractéristiques fondamentales établissent par elles-mêmes les conditions favorables à une télévision qui soit véritablement au service du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. Une télévision qui sera notamment:

— un système ouvert en échange continu avec son milieu

— un miroir de la réalité régionale

— un agent d'éducation du milieu

— le reflet du dynamisme régional auprès du reste du Québec

— un "veilleur" de la conscience collective régionale

En fait, Radio-Québec régional entend participer pleinement au développement et à l'évolution du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le succès de l'entreprise repose certes en grande partie sur toute la population qui est invitée à y adhérer.

Sur certains aspects, on l'a constaté, la régionalisation porte en elle un germe de division. Je compte bien pour ma part, tout mettre en oeuvre pour le transformer en facteur d'unification régionale.

Somme toute, Radio-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau se devra d'être une télévision pour le monde, avec le monde, au travers du monde, une télévision mobile, dynamique et techniquement souple. Une télévision qui, finalement, incarnera les besoins et les aspirations de notre région.

Le directeur régional de Radio-Québec, Alain Bouchard. Le 9 mars 1981.

opinion des autres

Ca ressemble à un ballon politique

C'est un titre de mélodrame! Celui d'un mélodrame qui se joue actuellement sur la scène outaouaise et qui met en vedette le gouvernement Trudeau dans le rôle du chevalier blanc redresseur de torts et les grandes pétrolières américaines (et un peu européennes, pour BP, Shell, Petrofina et Elf) dans le rôle du détracteur de veuves.

L'enquête complétée par M. Robert Bertrand, directeur des recherches sur les coalitions au ministère des Consommateurs et des Corporations et qui fait ses sept volumes, indique que les grandes pétrolières auraient tiré abusivement des goussets des consommateurs canadiens près de \$12 milliards en trop entre 1958 et 1980.

C'est bien possible. Le marché pétrolier est un des plus fluides du monde. Il existe des milliers de courtiers en pétrole dans le monde, des centaines de pétroliers de toutes tailles, et une poignée de marchés où l'on échange du pétrole au comptant.

Des navires portant les couleurs de l'une des grandes pétrolières peuvent charger du pétrole en un point du monde et promener cette charge en haute mer jusqu'à ce

qu'ils trouvent des acheteurs au meilleur prix. Le pétrole est souvent acheté en grosses quantités, puis redistribué sur des navires plus petits. Les opérations se font en haute mer, les compagnies possèdent un vaste réseau de filiales dans les paradis bancaires.

On ne sait jamais très exactement le trajet emprunté par le pétrole et l'argent sonnait qui sert à l'acheter. Tout cela est archiconnu. C'est la conscience de toute cette vaste organisation commerciale et financière aux ramifications inextricables qui a mené à la création de l'Opep, puis au resserrement du marché pétrolier sur lequel aujourd'hui, près de 50% des transactions se font désormais d'Etat à Etat.

Ce qui étonne c'est que le gouvernement fédéral ait mis de 15 à 20 ans à se décider finalement à lancer une opération qui se révèle bien tardive. Il est souhaitable que l'on demande des comptes aux sociétés pétrolières. Il est probable qu'elles pourront se disculper au moins partiellement des accusations que l'on fait peser sur elles.

Mais il est pour le moins surprenant qu'Ottawa n'ait pas réagi

avant d'être en mesure d'annoncer triomphalement que les pétrolières ont détourné les Canadiens de \$12 fabuleux milliards, presque autant que le déficit du gouvernement Trudeau.

Car il est bien connu que les pays qui permettent aux citoyens de se promener avec des pistolets chargés à la ceinture voient croître sensiblement le taux de criminalité.

La réaction bruyante et tardive d'Ottawa ressemble tout simplement à un ballon politique destiné à polariser l'opinion publique du côté d'un programme énergétique qui soulève beaucoup d'opposition, moussée en partie, faut-il le dire, par les compagnies pétrolières elles-mêmes.

Elle indique aussi qu'après avoir laissé aller les choses sans intervenir, le gouvernement Trudeau, le même qu'en 1968, fait mine de défendre la veuve et l'orphelin, se rapprochant ainsi de sa faction "gauche" qui porte officiellement le nom de Nouveau Parti Démocratique.

Il est possible que les pétrolières aient abusé de la situation. Toute compagnie à but lucratif cherche à organiser les marchés à

sa convenance et à étirer les lois au maximum pour améliorer son rendement et assurer sa croissance. La responsabilité sociale de l'entreprise est un refrain qui est bien récent. La loi du marché se lit plutôt "au plus fort la poche".

Comment se fait-il alors que le gouvernement canadien ait ainsi fermé les yeux sur des pratiques douteuses durant près de 20 ans, alors que de nombreux citoyens réclamaient une intervention durant tout ce temps.

M. Ouellet, si les chiffres qu'il avance se révèlent exacts, s'apprête bravement à donner le bouché à bouche à un cadavre. La veuve et l'orphelin ont eu cent fois le temps de périr avant que le chevalier blanc se décide finalement à enfourcher son destrier.

Et il a attendu, ce justicier, d'avoir autre chose à faire du côté des pétrolières (une canadienisation brusquée et quelque peu intempestive par ses règles et le moment de son introduction) pour aller voir ce qui se passait de leur côté. C'est curieux.

François Roberge, "Finance".

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SANT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474

Fondé le 1er octobre 1973

Édité et imprimé par:

Le Progrès du Saguenay Limitée

Aïme et ses environs 951-4005-07

St-Félicien et ses environs 973-3532

Abonnement et services à domicile (sans frais interurbains) 545-4004

Annonces classées 545-4005

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur du marketing: Paul BERGERON

Trésorier: Jacques LAROCHE

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Directeur des ventes: Jean TREMBLAY

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Directeur de la distribution: Jean BELAND

Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Chef du pupitre: Richard BANFORD

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)



DRAPEAU — La municipalité de Ste-Elizabeth-de-Proulx aura son drapeau pour les Fêtes du 50e anniversaire de l'arrivée de ses pionniers les 5, 6 et 7 juin. On remarque de gauche à droite: M. Michel Laforte, président; MM. Marc Garneau, Me Robert Lamontagne, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet et M. Charles-Edouard Simard.

La population a à coeur la préparation des fêtes du 50e

par Laurent Tremblay

STE-ELIZABETH DE PROULX — Les gens du secteur Ste-Elizabeth forment la plus belle, la plus noble des grandes familles que je connaisse. C'est ainsi que s'exprimait, samedi soir, M. Michel Laforte, président du comité des Fêtes du 50e de l'arrivée des pionniers à Ste-Elizabeth-de-Proulx lors du souper-bénéficiaire qui se tenait à la salle communautaire. Résidant à cet endroit depuis un an, M. Laforte a dit que depuis qu'il a accepté de présider le comité il y a 5 mois, il a vraiment découvert des gens pleins de talents, qui ne comptaient pas leur temps de bénévolat. Ils avaient à coeur, a-t-il déclaré, de commémorer l'arrivée de leurs pion-

niers, d'écrire l'histoire de leur père, de les remercier de l'héritage que ces derniers leur ont laissé et transmettre cet héritage à ceux du futur. Après avoir divulgué le programme des Fêtes des 5, 6 et 7 juin, le président tint à rendre hommage à son comité de 16 membres rempli de dynamisme et secondé par la population. Il souligna que lors de ces fêtes, il y aura le dévoilement d'un monument sur la place publique, une exposition d'oeuvre d'artisanat et un montage audiovisuel. Quant au financement de ces activités, le budget estimé est de \$8.000, alors que plus de la moitié de cette somme a déjà été ramassée et M. Laforte estime que l'objectif sera atteint dans quelques semaines.

A l'issue du banquet, l'assistance a fort apprécié la présentation du nouveau drapeau de ces fêtes réalisé par la responsable des décorations, Mme Odette Landry. Un groupe de cadets de l'air de l'Escadron Richelieu Dolbeau-Mistassini était au centre de cette cérémonie spéciale. Quant au chant-thème, le comité a retenu la suggestion de M. Gérard Bouchard et le slogan "Venez nous rencontrer, vous êtes invités" est une réalisation de Mme Rosanne Simard. Des plaquettes-souvenirs leur furent remises. Ont également adressé la parole à cette occasion, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, députée fédérale, Me Robert Lamontagne, député provincial,

M. Marc Garneau, préfet du comté Lac-St-Jean-Ouest, M. Charles-Edouard Simard, maire de Mistassini et M. Claude Gagné, directeur général de la CS Vallée de Mistassini. Ces invités ont particulièrement parlé du dynamisme de la population et de ces pionniers qui ont travaillé ferme pour bâtir cette paroisse. Le préfet devait inviter le maire de Mistassini à discuter avec eux pour former une municipalité avec un conseil municipal. M. Claude Gagné a souligné ce projet collectif du Centre communautaire que la Commission scolaire voulait vendre pour \$1.00. Il a demandé l'appui des hommes politiques pour aider la population à obtenir des projets de subventions.

Carnaval des sports d'hiver

Succès sans précédent du concours des bûcherons

MISTASSINI (LT) — "La population de Mistassini est très attachée à son centre sportif que l'on veut voir prospérer". C'est ainsi que qualifie le président de cette grande semaine du Carnaval des sports d'hiver à Mistassini M. Paul-Henri Pilote, à l'issue de cette 11e édition. Pour M. Pilote, la participation a dépassé toutes les espérances et les nombreux bénévoles n'ont pas eu peur "de s'embarquer". Pour cette dernière fin de semaine, le concours des "bûcherons" a attiré de nombreux concurrents dans les diverses disciplines de sciote pour hommes ou femmes, godandor, mini-scie. Quant au concours du sciage inter-compagnies 65cc les honneurs reviennent à l'équipe de Produits forestiers Domtar, division des exploitations forestières de Dolbeau.

entre la ville de commission scolaire de Mistassini et la laire.



MINI-SCIE — Le concours des "bûcherons" a démontré l'habileté et le savoir-faire des nombreux concurrents. On voit ici un participant avec une mini-scie.

rendez-vous

Alma

Amnistie internationale — Réunion le lundi, 16 mars, à 17h00, au 400, Harvey, Alma. Inf.: 668-2683.
Sécurité de la vieillesse et allocation familiale — Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-Être social sera à votre disposition pour vous informer à propos de prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément du revenu garanti, des allocations familiales, des allocations aux conjoints

les mercredis, 11 et 15 mars, au Service d'information et de référence du Lac, 453, ouest, Sacré-Coeur, 2ième étage, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Tél.: 662-6034.

Chicoutimi

Films scientifiques évangéliques — Les 15 et 22 mars, Cegep de Chicoutimi, à 19h00 (local C-122). Entrée gratuite, garderie. Inf.: 545-6230.
Cours prénataux — Les cours offerts par le département

de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi commencent à 12 semaines de grossesse. Vous inscrire à l'avance si possible. Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 548-4671; La Baie: 544-6829. A noter, ces cours sont gratuits.

Jonquière

Café-chrétien — Le jeudi, 12 mars, enseignement et vendredi, 13 mars, échange.
Familles monoparentales de Chicoutimi — Invitation à tous les chefs de ces familles à une rencontre portant sur la relation parents-

Mistassini

Brunch — Organisé par le cercle Aféas de Mistassini, salle des Mooses, rue des Chutes, le dimanche, 15 mars, de 11h00 et 14h00, suivi d'une danse avec orchestre. Prix d'entrée. Réservations: 276-3036, 276-2237 ou 276-1286.

Saint-Coeur-de-Marie

Retraite paroissiale — Du 14 au 20 mars, à l'église de Saint-Coeur-de-Marie par le père dominicain, Jacques Sylvestre. Thème: l'église et l'homme, ami ou ennemi. Pour les paroissiens de tous les âges.

VENTE ANNUELLE DE LIVRES

A PLACE DU ROYAUME DEBUTANT LE 4 MARS

Plusieurs milliers de volumes sont liquidés à des prix extraordinaires

Nos livres seront classés par catégorie.

Dans le local voisin de chaussures Yellow

Librairie Régionale Inc.

Place du Royaume, Chicoutimi

AVIS MODIFICATIONS AU CODE CIVIL ET RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE

Mise en vigueur de certaines dispositions LE 2 AVRIL 1981

Deux principes fondamentaux:

Égalité de la femme et de l'homme entre eux et devant la loi.

Liberté des personnes dans la façon d'organiser leurs relations familiales.

Principales modifications:

- Mêmes droits et obligations pour les époux:
 - direction conjointe de la famille;
 - choix commun de la résidence familiale.
- Protection de la résidence familiale:
 - sous condition de déclaration de résidence.
- Abolition des distinctions entre les enfants qu'ils soient légitimes, adoptifs ou naturels:
 - mêmes droits et obligations pour tous les enfants.
- Liberté des parents dans le choix du nom de l'enfant:
 - nom du père ou de la mère ou des deux parents.

Articles de la Loi instituant un nouveau code civil et portant réforme au droit de la famille en vigueur le 2 avril 1981:

- Art. 1: 407 - 422 c.c. (oppositions au mariage, célébration du mariage, preuve du mariage);
440 - 458 et 460 - 462 c.c. (effets du mariage, résidence familiale);
463 - 524 c.c. (régimes matrimoniaux);
572 - 594 c.c. (filiation);
633 - 659 c.c. (obligation alimentaire autorité parentale).
- Art. 2-5, 7, 8, 10-32, 34-58, 61, 62, 65-67, 72, 74-79 (articles complémentaires ou de concordance).

Le ministère de la Justice informera la population au fur et à mesure de la mise en vigueur des autres articles.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
Direction des Communications

fourre-tout



marcel rivard

Ambiance de disco

La musique disco atteignait un haut degré de décibels dans la discotèque "fashionable" où la clientèle buvait légèrement et se trémoussait sur la piste de danse.

Soudain, le jeune homme aperçut un beau brin de fille, s'en approcha et lui offrit une consommation, sans savoir qu'elle était plutôt de caractère "solitaire".

— Qu'est-ce que tu fais dans la vie?

— Ah, je suis étudiant en thanatologie.

— Oh, c'est quoi, la thana... la thana... comme tu dis?

— Ah, je veux devenir embaumeur.

— Ben, mon noir, tu te trompes si tu penses qu'en me payant un verre ce soir, tu vas avoir mon corps cette nuit...

Subventions pour \$270,000

Quatre municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean se verront octroyer diverses subventions par le ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme d'aide à la densification.

Chicoutimi aura la part du gâteau avec un montant de \$105,000, tandis qu'Alma, Jonquières et Bégin recevront respectivement \$31,000, \$21,000 et \$13,000.

Il s'agit de subventions représentant \$1,000 par unité de logement dont chacune des municipalités a favorisé la construction dans le but de constituer des ensembles d'habitations à densité moyenne et d'aider l'utilisation économique du terrain.

Ce programme "à la densification" s'inscrit dans la tendance de plus en plus répandue en Amérique du Nord d'augmenter la densité des habitations sur les terrains destinés au lotissement vu l'augmentation accélérée du coût des services municipaux. Ainsi, le territoire où les habitations sont construites doit être équipé de rues, d'aqueduc et d'égouts et situé à l'intérieur ou dans le prolongement immédiat de secteurs déjà construits.



C'est le blitz de la Croix-Rouge

C'est aujourd'hui (pas demain, ni après demain) qu'a lieu le blitz de la campagne de financement de la Croix-Rouge pour tout le territoire du grand Chicoutimi.

Plusieurs centaines de bénévoles, identifiés, frapperont aux portes pour solliciter des dons généreux.

Cette année, cette campagne de financement est sous la présidence d'honneur d'Antoine Gauthier (à gauche) et sous la présidence opérationnelle d'Eddy Lalancette (à droite).

Origine d'Hemi-Scan

D'où vient l'appellation d'Hemi-Scan, le nom du fameux appareil que revendiquaient les médecins de l'Hôpital de Chicoutimi durant leur débrayage de février?

Une information me dit que "Hemi" vient du nom d'une entreprise subventionnée par une fondation créée par les anciens Beatles...

Le retour d'un camelot

Les abonnés du boulevard Auger, à Alma, ont accueilli avec joie, hier, leur camelot régulier du Quotidien.

Ils n'ont pas eu à souffrir d'un mauvais service de distribution, la semaine dernière, puisque le père du jeune camelot, J.-Louis Marcell, a assuré la relève avec compétence, me dit-on.

Mais ces abonnés étaient heureux de féliciter le jeune Patrick Marcell qui a mérité deux médailles, la semaine dernière, aux Jeux d'hiver du Québec à Victoriaville, dans la discipline du patinage de vitesse.

C'est un camelot qui est vite sur ses patins!



Bijoutiers en congrès

C'est Chicoutimi qui accueillera, en octobre prochain, le congrès annuel de la Corporation des bijoutiers du Québec dont le président est Laurent Corribeau.

Pour l'instant, l'exécutif provincial a mandaté les deux bijoutiers Léo Favre (qui ne connaît pas cet ancien conseiller municipal?) et Louis-Joseph Gauthier, de Chicoutimi, comme "poteaux" pour l'organisation régionale du congrès.

Dix partis autorisés

Au Québec, il y a dix partis politiques autorisés qui peuvent présenter des candidats lors d'un scrutin général.

Ainsi, on retrouve le Parti communiste du Québec, le Parti communiste ouvrier, le Crédit social uni, le Parti de la liberté de choix, le Parti démocrate créditiste, le Parti des travailleurs du Québec, le Parti libéral du Québec, le Parti national populaire, le Parti québécois et l'Union nationale.

horaire

(3) CJBR-TV	(6-10) CJPM-TV	(8) Radio-Québec	(11) CFCF-TV
(5) CBJET-TV	(7) WEZF-TV	(9) TVFQ	(4-12) CKRS-TV

12h00	12h00	12h00	12h00
CJPM — MIDI NOUVELLES.	CJPM — MIDI NOUVELLES.	CKRS — RACE DE MONDE.	CKRS — RACE DE MONDE.
CBJET — CORONATION STREET.	CBJET — CORONATION STREET.	CBJET — THREE'S COMPANY.	CBJET — THREE'S COMPANY.
CFCF — THE FLINTSTONES.	CFCF — THE FLINTSTONES.	CFCF — THE RONNIE FAGGNET SHOW.	CFCF — THE RONNIE FAGGNET SHOW.
CJBR — A COMMUNIQUEUR.	CJBR — A COMMUNIQUEUR.	WEZF — LAVARNE & SMILEY.	WEZF — LAVARNE & SMILEY.
R.-Q. — NAUSTEZ PAS VOTRE APPAREIL.	R.-Q. — NAUSTEZ PAS VOTRE APPAREIL.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
WEZF — FAMILY FEUD.	WEZF — FAMILY FEUD.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
12h05	12h05	12h00	12h00
CJBR — TES FILLES ET MES GARÇONS.	CJBR — TES FILLES ET MES GARÇONS.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
12h15	12h15	12h00	12h00
CJPM — DU COQ A L'AME.	CJPM — DU COQ A L'AME.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
12h30	12h30	12h00	12h00
CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
12h30	12h30	12h00	12h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.	CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
12h30	12h30	12h00	12h00
TVFQ — LA POLYNESIE AU COEUR.	TVFQ — LA POLYNESIE AU COEUR.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
12h30	12h30	12h00	12h00
WEZF — RYAN'S HOPE.	WEZF — RYAN'S HOPE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — CINE-MARDI "Orléans de solitude".	CJPM — CINE-MARDI "Orléans de solitude".	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE ALAN THICKE SHOW.	CFCF — THE ALAN THICKE SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — ALL MY CHILDREN.	WEZF — ALL MY CHILDREN.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
13h00	13h00	12h00	12h00
CKRS — CJBK — FEMME D'AUJOURD'HUI.	CKRS — CJBK — FEMME D'AUJOURD'HUI.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CBJET — WOK WITH YAN.	CBJET — WOK WITH YAN.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.	CBJET — THE FIFTH ESTATE.
13h00	13h00	12h00	12h00
R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.	R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CBJET — TODAY FROM QUEBEC.	CBJET — TODAY FROM QUEBEC.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — ANOTHER WORLD.	CFCF — ANOTHER WORLD.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.	WEZF — ONE LIFE TO LIVE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR.	CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CKRS — CJBK — CINEMA.	CKRS — CJBK — CINEMA.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
R.-Q. — MON AMI PIERROT.	R.-Q. — MON AMI PIERROT.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
TVFQ — CARTES SUR TABLE.	TVFQ — CARTES SUR TABLE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
R.-Q. — LES ORALIENS.	R.-Q. — LES ORALIENS.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.	CBJET — THE EDGE OF NIGHT.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — TEXAS.	CFCF — TEXAS.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
R.-Q. — PLANETE.	R.-Q. — PLANETE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — GENERAL HOSPITAL.	WEZF — GENERAL HOSPITAL.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — PREVENTION SANTE.	CJPM — PREVENTION SANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CBJET — TAKE 30.	CBJET — TAKE 30.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE MADEAU.	R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE MADEAU.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE.	CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — SCOOBY-DOO.	CJPM — SCOOBY-DOO.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CKRS — CJBK — BOBINO.	CKRS — CJBK — BOBINO.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CBJET — YES YOU CAN.	CBJET — YES YOU CAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CJPM — LA SOEUR VOLANTE.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
CFCF — THE MAD DASH.	CFCF — THE MAD DASH.	CKRS — CJBK — TELEMAN.	CKRS — CJBK — TELEMAN.
13h00	13h00	12h00	12h00
WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW.	CKRS — CJBK — TELE	

Développement et conservation du plein air

Le CRL propose un projet collectif

ALMA — Partant du fort potentiel récréatif du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des caractéristiques de sa population, de l'état actuel de la pratique du plein air, des intervenants et des équipements déjà en place, le Conseil régional des loisirs propose à la population un projet collectif de développement et de conservation de nos ressources de plein air.

Ce projet est contenu dans un volumineux document intitulé "Un projet collectif: développement du plein air au Saguenay-Lac-Saint-Jean" et a été rendu public hier matin par les dirigeants du

CRL.

Fruit d'un travail de deux ans auquel ont participé régulièrement au moins sept personnes, ce document contient non seulement un inventaire des ressources de plein air mais aussi les lignes directrices d'un plan de développement visant à rendre plus accessible le plein air à l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il contient également une trentaine de propositions précises portant sur le milieu naturel, la pratique du plein air, l'éducation et les intervenants.

L'aménagement d'équipements de

plein air dans la région n'a jamais fait l'objet d'une planification à l'échelle régionale. Non seulement il y a une absence d'orientation générale en matière d'aménagement — on aménage n'importe comment, n'importe où — mais quand on prépare des projets de plein air, on le fait toujours avec l'idée d'attirer des touristes et non avec celle de rendre plus accessible à la population régionale les activités de plein air.

Pourtant, la région possède d'importants atouts: l'existence de regroupements régionaux dans plusieurs secteurs; un potentiel naturel important

dont nous avons une excellente connaissance; une population pour qui le plein air est une chose familière, etc. Par contre le vieillissement de la population, le contexte économique difficile, la pollution croissante et le manque de planification dans l'utilisation de nos ressources naturelles réduisent de plus en plus l'accessibilité aux activités de plein air.

Propositions

Des 33 propositions contenues dans le document, quatre sont jugées prioritaires: intégrer au processus d'aménagement du territoire et d'urbanisme la protection et le développement rationnels des zones naturelles à potentiel récréatif; augmenter la rentabilité sociale et économique des équipements; mettre l'accent sur la pratique; et soutenir le développement des regroupements de pratiquants et d'organismes de service en plein air.

Les auteurs du document proposent de développer la pratique en donnant priorité aux activités déjà populaires et qui sont accessibles au plus grand nombre. C'est ainsi qu'en tête de liste des priorités pour le développement de la pratique, l'on retrouve la baignade, la randonnée à bicyclette, la pêche, la randonnée pedestre et les activités de cueillette.

Selon le responsable du plein air au CRL, Camil Laforge, que Le Quotidien a rencontré vendredi dernier, les auteurs du plan n'ont pas voulu proposer ce qu'on appelle des aménagements lourds, coûteux, pour rendre accessibles les endroits à potentiel récréatif. Conscients des restrictions financières particulièrement dans le domaine public, ils ont surtout proposé des choses parfaitement réalisables compte tenu du contexte actuel.

Par exemple, au lieu d'aménager une piste cyclable entre Jonquière et Alma, ils proposent d'installer le long des principales routes régionales une signalisation pour faciliter la pratique du cyclisme.

Reference

Plus de 500 exemplaires du document seront distribués dans tous les milieux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le samedi 28 mars, le CRL tiendra un colloque régional du plein air que Camil Laforge qualifie de phase ultime d'une importante recherche régionale et de premier pas vers un développement plus concerté.



RESPONSABLE — Camil Laforge, responsable du plein air au Conseil régional des loisirs, devant des copies du plan de développement qu'on a rendu public hier à Alma.

(Photo Karl Tremblay)

Projet hydro-électrique de la Chamouchouane

Appui entier des dirigeants de Normandin

par Laurent Tremblay

NORMANDIN — Les autorités municipales de Normandin et la Corporation de la Chute-à-l'ours apporteront leur entier appui au projet hydro-électrique de la rivière Chamouchouane.

Telle est la conclusion de ce mémoire que présentait à la presse, hier après-midi, le maire Ange-Aimé Thibeault et qui vient d'être envoyé aux autorités de l'Hydro-Québec.

Dans ce volumi-

neux document préparé par les membres du conseil municipal et les fonctionnaires de la ville de Normandin en collaboration avec Promotion Industrielle Secteur de Dolbeau Inc. on souligne que le projet tel que présenté par l'Hydro, selon l'une ou l'autre des variantes, offre plus de points positifs que négatifs.

"Notre conviction, indique-t-on, est par ailleurs renforcée parce que nous croyons que l'Hydro-Québec prendra les précautions voulues

pour limiter au minimum les dommages qui seront inévitablement causés à l'environnement. Par ailleurs, nous demeurerons vigilants et nous n'hésiterons jamais à dénoncer les pratiques abusives, les agissements de nature à provoquer l'inquiétude des gens".

Dans les mesures suggérées pour atténuer la portée des effets négatifs du projet, il est fait mention de ce vide que créera la disparition du complexe récréotouristique de la Chute-à-l'ours dans la

structure touristique que l'on s'est donnée au cours des dernières années.

"Il nous apparaît indispensable de remplacer ce site par un autre. A cet effet, affirme le mémoire, l'Hydro devra apporter toute sa collaboration pour faire en sorte qu'un autre complexe à vocation similaire soit érigé et qu'à défaut d'attraits naturels, des attraits artificiels soient donnés".

Les autorités de Normandin suggèrent donc notamment une compensation pé-

nière pour aménager et installer un tel site, qu'il y ait un monte-poissons; une station piscicole spécialisée dans l'élevage de la ouananiche; rendre le nouveau plan d'eau accessible à toute la population pour la section se situant entre CH 1 et CH 2.

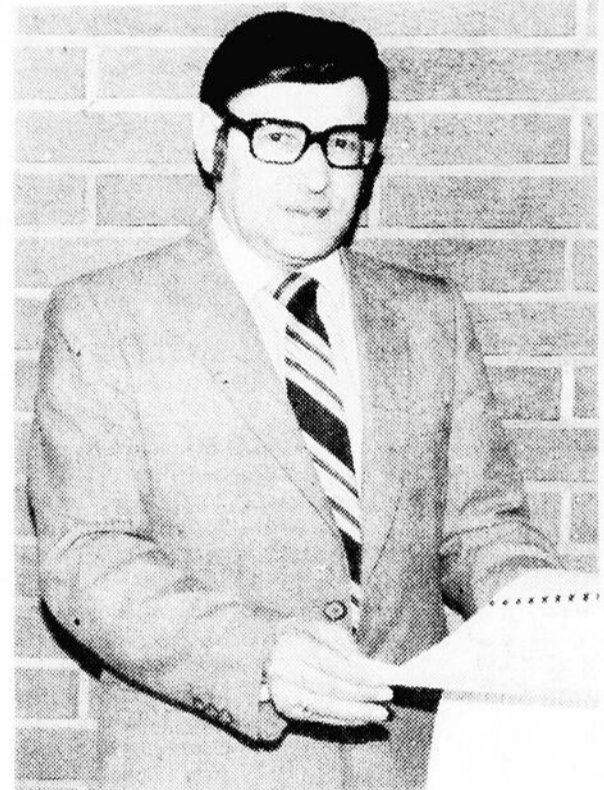
Au domaine des retombées économiques, on y voit les emplois qui seront créés avec l'embauche sous le contrôle direct de l'Hydro; les services que l'on devra acheter des établissements locaux et les in-

frastructures à être érigées pour la bonne marche des travaux.

Le document fait ensuite état de ce plan de développement économique à mettre sur pied à mesure que diminuera l'intensité des travaux effectués par l'Hydro ayant comme objectif de créer de 400 à 500 emplois nouveaux et permanents dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Enfin, dans les autres interventions pour activer ou soutenir le développement économique

lors de la phase post-construction, Normandin indique l'érection d'un pont enjambant la Chamouchouane à la hauteur de la centrale CH 1 et la construction d'une route reliant les axes routiers de la rive Nord de la rivière à la route menant à Chibougamau; le développement de l'aéroport intermunicipal même localisée à St-Méthode; octroyer des garanties d'approvisionnement en énergie à des taux préférentiels pour attirer des investissements intéressants.



Ange-Aimé Thibeault

Pétition contre le coupage massif des arbres à Arvida

par Jules Simard

JONQUIÈRE (JS) — Des propriétaires de la rue Hunt, du secteur Arvida de Jonquière, font actuellement circuler une pétition afin que cesse la coupe des arbres dans le quartier Sainte-Thérèse.

Débutée la semaine dernière par les employés municipaux, l'opération coupe des arbres sur les terrains appartenant à la municipalité a un but essentiellement sécuritaire, de déclarer le directeur général de la municipalité, M. Jean-Marc Gagnon.

Pour le porte-parole de la municipalité, cette opération est devenue nécessaire

à chaque année, compte tenu que le vieillissement et le pourrissement des arbres peuvent entraîner des dangers pour les résidents du voisinage.

M. Gagnon explique que la sélection des arbres à être abattus se fait à chaque printemps. Pour ce faire, des employés municipaux sont chargés d'identifier les arbres qui sont malades ou encore dangereux, pour la coupe.

Enfin, M. Gagnon précise que ce ne sont pas tous les arbres qui sont systématiquement abattus. De plus, seul le critère de la sécurité guide les gestes de la municipalité dans ce dossier.

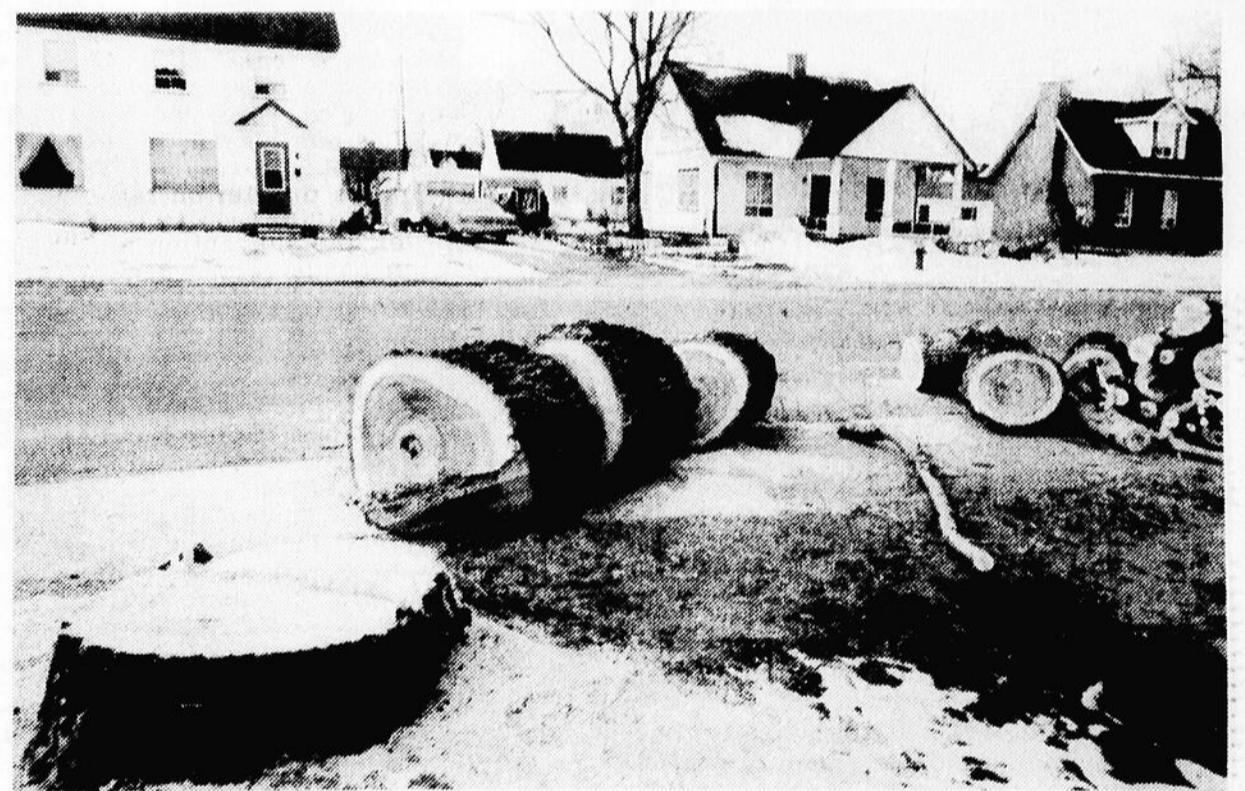
Réactions

Pour les propriétaires de la rue Hunt en particulier, cette coupe des arbres représente en fait un véritable saccage. L'une des responsables du mouvement de contestation, Mme Denise Dufour-Reid, souligne que jamais les propriétaires n'ont été consultés et que l'opération a débuté sans raison apparente. De plus, on s'interroge grandement sur les critères de sélection, car au dire de Mme Dufour-Reid, les arbres qui sont abattus sont sains.

Parmi les considérants invoqués dans la pétition

qui circule, on souligne entre autres choses que la coupe des arbres cause un préjudice aux propriétaires, puisque cela enlève de la valeur marchande aux terrains. De plus, on n'apprécie guère le fait que la coupe ait débuté sans consultation. Mme Dufour-Reid déclare que la ville appartient aux payeurs de taxes et que conséquemment, les arbres situés sur les terre-pleins de la ville sont aussi aux propriétaires.

Enfin, les propriétaires entendent sensibiliser d'autres organismes à leurs revendications, dont le ministère de l'Environnement.



SACCAGE — Les propriétaires de la rue Hunt à Arvida, déclarent que la ville se livre à un véritable saccage en coupant les arbres donnant sur la rue.

\$220,000 amassés dans la région

Adhésion de 4,600 nouveaux membres au Parti québécois

CHICOUTIMI (GL) — Pour les organisateurs péquistes, l'aspect important de la dernière campagne de financement de cette formation politique est le nombre de nouvelles adhésions qui atteint, selon les derniers relevés, 4,600 à l'échelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"A l'aube d'une élection générale, disait un organisateur hier, c'est stimulant d'accepter de nouveaux adhérents surtout que l'objectif en terme de financement a été dépassé".

En effet, plus de \$220,000 ont été amassés dans les cinq circonscriptions de la région ce qui dépasse d'environ \$19,000 l'objectif que les organisateurs s'étaient fixés. La formule du blitz a permis de récolter \$75,000 durant la seule journée de dimanche.

A l'échelle de la province, le PQ a recueilli plus de \$3 millions et les

nouvelles adhésions sont estimées à 46,000 environ. Les organisateurs locaux sont satisfaits surtout que la campagne a été relativement courte (3 semaines).

Au chapitre des nouvelles adhésions, si on tient compte des données préliminaires, la région fournie 10 pour cent des nouvelles adhésions soit 4,600 en regard de 46,000 à la grandeur du Québec.

Dans la circonscription de Jonquière, les militants ont amassé \$55,000 dont \$46,000 en financement. Dans ce secteur on a enregistré, 1,478 nouvelles adhésions.

Dans Chicoutimi, les bénévoles ont recueilli approximativement \$55,000 dont \$50,000 au chapitre du financement. On compte près de 2,000 nouveaux "péquistes" dans cette circonscription.

Dans Dubuc, les sympat-

isants ont versé \$28,000 à la caisse du parti et ont compte 1,027 nouveaux membres.

Dans le comté représenté à l'Assemblée nationale par le député Jacques Brassard, la somme recueillie se chiffre à \$49,000. La liste des membres du PQ dans Lac-Saint-Jean s'est allongée et on dénombre 851 nouvelles adhésions.

Dans Roberval, les données n'étaient pas totalement compilées hier. On parlait de \$36,000 amassés en plus de compter 948 nouveaux membres.

D'ici à la fin de semaine, les organisateurs péquistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront en mesure de fournir les chiffres officiels concernant les sommes recueillies durant la campagne de financement de même que le nombre exact de nouvelles adhésions.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Le Bateau de la MORT 14 ANS capitol, bellevue

ILSA LA LOUVE DES 18 ANS GRETA LE TONTONNAIRE élysée

COLLEGIENNES A TOUT FAIRE Aussi 2e Grand FILM cartier

XANADU 1.50 Aussi 2e Grand FILM royaume 1, saguenay, centre

QUE LE SPECTACLE COMMENCE 2e sem. Aussi 2e Grand FILM royaume 2

COFFIN 3e sem. CAUSE TOUTOURS POUR TU M'INTERESSE royaume 3

Monsieur SAIT-TOUT

Bien des gens ont recours à leur journal favori lorsqu'ils veulent se renseigner sur un sujet, désirent se faire confirmer une réponse à une question un peu embêtante touchant l'actualité ou quelque sujet que ce soit, d'intérêt public.

Dans cette perspective, Le Quotidien vous donne l'occasion de lui référer vos questions; dans les meilleurs délais. Le Quotidien tente d'y répondre en faisant appel à différents spécialistes dans le domaine concerné.

Cette chronique est publiée une fois la semaine.

En plus de bien formuler votre question, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone, au cas où des détails supplémentaires nous seraient nécessaires.

Votre question:

Nom:

Adresse:

Téléphone:

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi, Qué., G7H 5C1.

québec en bref

Réouverture de Belmoral

MONTREAL (PC) — D'ici un mois, les activités auront repris leurs cours normal à la mine Belmoral, de Val d'Or, ou un effondrement du sol avait coûté la vie à huit travailleurs, le 20 mai 1980.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un avocat de la compagnie, Me Marcel Cinq-Mars, qui précise que cet accident a coûté au moins \$3 millions à l'entreprise, qui est dirigée par des hommes d'affaires de Calgary. Depuis décembre dernier, a-t-il expliqué, la compagnie a mis à exécution un programme de reprise des activités en quatre phases.

Ce programme a été mis au point par la société, le service d'inspection des mines, le ministère provincial de l'Énergie et la commission d'enquête Beaudry sur l'effondrement.

Ce plan de réouverture comprend une évaluation des dommages causés par l'effondrement, un relevé topographique de la surface du cratère ou s'est produit l'accident et l'addition d'installations sécuritaires.

On doit également améliorer les communications entre la surface de la mine et les employés travaillant sous terre, moderniser le système d'alarme et de ventilation, procéder à des changements aux infrastructures de la mine et installer d'autres dispositifs permettant une reprise des activités.

Grève des facteurs

MONTREAL (PC) — Les 3.500 facteurs de la région de Montréal se prononceront, lundi prochain, sur l'entente de principe intervenue il y a quelques jours, entre l'exécutif national et les représentants du ministère du Trésor.

Déjà les 500 facteurs de la région de Québec ont rejeté cette même entente, dimanche, et le président de l'exécutif syndical de la région de Montréal, M. Gaetan Malo, a déclaré qu'une recommandation de rejet a été faite à ses membres.

Par ailleurs, advenant un rejet de ces propositions, M. Malo a confirmé qu'une stratégie de front commun entre plusieurs régions du pays avait déjà été établie.

Poursuites

MONTREAL (PC) — M. Jean-Pierre Roy, agent officiel des forces fédérales dans la campagne référendaire de mai dernier, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité en Cour des sessions, hier, à l'accusation d'avoir violé la Loi sur le référendum en permettant la distribution de macarons "Non Merci", qui ne portaient pas son nom (agent officiel), ni celui de l'imprimeur.

M. Roy devra comparaître en cour le 28 octobre.

Le Loi sur le référendum précisait que toute publicité partisane pendant la campagne référendaire devait être autorisée par l'agent officiel d'une des deux parties et son coût déduit des budgets alloués aux comités du Oui ou du Non.

Ces accusations font partie d'une série de poursuites liées à la campagne référendaire et intentées par le directeur du financement des partis politiques du Québec, M. Pierre-Olivier Boucher.

Radio-Canada — journalistes

MONTREAL (PC) — Aucune rencontre n'est prévue dans les prochains jours entre les négociateurs du Syndicat général du cinéma et de la télévision, qui représente les 215 journalistes en grève de Radio-Canada, et ceux de la société d'Etat.

"Les négociations sont interrompues pour l'instant", a indiqué au cours d'une brève entrevue téléphonique le président du syndicat, M. Bernard Larin, qui ajoute qu'il revient à Radio-Canada de faire reprendre les pourparlers en présentant une nouvelle hypothèse de règlement.

Vendredi dernier, au cours d'une assemblée générale, les grévistes rejetaient par une forte majorité les dernières offres patronales. Hier, les dirigeants syndicaux ont rencontré brièvement le médiateur fédéral dans le conflit, M. Guy de Merlis, pour l'informer de la décision des syndiqués.

M. Larin a ajouté que les prochaines négociations devront également porter sur les clauses normatives, même si le porte-parole patronal, M. Paul Rousseau, directeur adjoint des ressources humaines à la société d'Etat, indiquait que seuls les salaires pouvaient toujours faire l'objet de négociations.

Les 215 journalistes en grève de la plupart des stations de radio et de télévision du réseau français de Radio-Canada au Québec et les journalistes de la salle des nouvelles anglaise de Montréal ont quitté le travail le 30 octobre. Il reçoivent des allocations de grève de \$128 par semaine.

Agents de la paix — manifestation

MONTREAL (PC) — Les agents de la paix de la fonction publique du Québec entendent manifester leur mécontentement, aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale, à Québec, à la suite de l'interruption des négociations.

Pour leur part, les négociateurs gouvernementaux veulent attendre que le Tribunal du travail ait statué sur l'unité d'accréditation appropriée à ce groupe de travailleurs avant d'aller plus avant.

Deux groupes représentant 68 pour cent des membres actuellement représentés par le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique ont déposé chacun une demande d'accréditation distincte.

Il s'agit des constables spéciaux du gouvernement du Québec et des agents de la paix en institutions pénales du Québec.

Compagnies pétrolières

Le gouvernement perdrait son temps

MONTREAL (PC) — Jack MacLeod, président de la Canadian Petroleum Association, estime que le gouvernement central perd son temps à concentrer ses énergies sur la fixation des prix qu'auraient pratiqué les grandes compagnies pétrolières.

La prétendue fixation des prix "devrait être une préoccupation secondaire", a-t-il dit aux journalistes à l'issue d'une allocution qu'il a prononcée hier.

Dans son exposé, il a déclaré que les pouvoirs publics devraient avant tout se soucier de l'autonomie pétrolière qui, selon ses propres termes, a été reléguée à la "fin du siècle ou au-delà" par la politique nationale de l'énergie et le dernier budget.

M. MacLeod, qui est premier vice-président de Shell Canada, a nié que l'industrie pétrolière ou sa compagnie ait recouru à la fixation des prix ou se soit livrée à des pratiques malhonnêtes, comme le prétend un rapport préparé par le bureau des enquêtes sur les coalitions rendu public la semaine dernière, après sept années d'investigations.

"Je nie (des allégations) que des milliards de dollars ont été extorqués durant ce temps-là," a-t-il lancé.

Des gens raisonnables

Bien que les compagnies condamnées dans le rapport soient puissantes, a dit M. MacLeod, "nous sommes des gens raisonnables. En outre, notre industrie est celle qui est la plus réglementée dans le pays (...) toutes nos données concernant les prix sont fournies au gouvernement".

Faire jouer un rôle différent aux tribunaux

MONTREAL (PC) — Il s'agit de faire jouer aux tribunaux un rôle différent de celui qu'ils jouent actuellement, a soutenu lundi devant la Cour d'appel du Québec Me Georges Emery, au nom du gouvernement québécois.

Jusqu'ici selon lui, les cours de justice appliquent la loi sans égard à la valeur de son contenu mais la charte des droits telle que désirée à Ottawa changera cette tradition propre à un régime britannique.

Le plus haut tribunal du Québec a commencé à entendre le recours du gouvernement Lévesque par lequel il espère faire bloquer le projet fédéral de rapatriement de la constitution.

Devant les juges Marcel Crête, Laurent Bélanger, George Owen, Jean Turgeon et Claude Bisson, le Québec a présenté sa cause sous la forme de deux questions et en vertu de la Loi des renvois en Cour d'appel. Les questions consistent à savoir si le projet fédéral porte atteinte à l'autorité et au statut des législatures provinciales et si le fédéral peut faire modifier l'AANB sans l'assentiment des provinces.

Me Emery a mentionné diverses lois adoptées par l'Assemblée nationale (loi électorale, de l'aide juridique, de police, etc.). Selon lui, si la résolution constitutionnelle d'Ottawa devenait la loi fondamentale du pays, toutes ces lois devraient se conformer à l'éventuelle charte fédérale des droits.

Il a également cité la loi 101, adoptée en 1977, et affirmé que la charte des droits qu'Ottawa veut ajouter à la nouvelle constitution "sera beaucoup plus généreuse quant aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité". Cela empiète sûrement sur la compétence des provinces telle que stipulée dans l'AANB, a-t-il ajouté.

Me Emery a par ailleurs cité un passage du livre de Me Gerald Beaudoin, "Essais sur la constitution", dans lequel cet avocat du

Il a cependant indiqué que la compagnie Shell coopérerait avec la commission chargée par le gouvernement de mener une enquête publique, tout comme elle l'a fait auparavant "lorsqu'ils (les enquêteurs) se sont présentés à nos bureaux et se sont emparés littéralement de tonnes de documents".

Il y a un an environ, a rappelé M. MacLeod, l'industrie était pleine d'"optimisme et d'enthousiasme" à propos des nouvelles découvertes de pétrole et de la construction de nouvelles usines de traitement de sables bitumineux. Elle était confiante de vaincre les difficultés "techniques, financières et d'organisation pour aboutir à une capacité de production suffisante qui permettrait de combler les besoins du pays dans un intervalle d'une douzaine d'années".

Des espoirs déçus

Cette euphorie a fait place aujourd'hui à "un sentiment de désespoir" causé par les divergences politiques sur les problèmes d'énergie qui empêchent d'atteindre cet objectif.

M. MacLeod a souligné le nombre record de puits forés en 1979 et 1980, mais l'association estime que quelque 2.900 puits de moins seront forés cette année parce que les autorités fédérales n'ont pas accordé une priorité suffisante aux travaux d'exploration.

Le Canada subventionne les importations de pétrole brut au rythme de \$400.000 à l'heure, a-t-il dit. Mais si l'on poursuit la politique actuelle, notre dépendance actuelle des importations devrait passer à 38 pour cent de nos besoins en 1985 et à 45 pc en 1990.

fédéral écrit que les libertés fondamentales sont du ressort à la fois d'Ottawa et des provinces.

Dans ce secteur particulier, le gouvernement fédéral n'a donc pas le droit d'agir unilatéralement, a plaidé Me Emery.

Dans une remarque préliminaire, Me Michel Robert avait affirmé au nom d'Ottawa que la requête des provinces est de nature spéculative et hypothétique puisque la résolution fédérale n'a pas encore été présentée à Londres.

Me Emery a rétorqué que la Cour suprême avait déclaré inconstitutionnel, il y a deux ans, le projet d'abolition du Sénat même s'il était encore à l'état de projet. Pour le gouvernement Trudeau, "il sera toujours trop tôt", a lancé l'avocat. Et quand la résolution aura passé à Londres, "il sera trop tard", a-t-il dit.

Des avocats de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie britannique étaient présents à l'audience. Les plaidoiries doivent durer au moins jusqu'à jeudi.

La Cour d'appel du Manitoba a déjà donné raison à Ottawa dans une cause semblable. Celle de Terre-Neuve a entendu les plaidoiries le mois dernier et a mis la cause en délibéré.

Un deuxième avocat a plaidé pour le Québec, Me Colin Irving, soutenant qu'aucun niveau de gouvernement ne peut unilatéralement modifier le partage des pouvoirs et encore moins enlever des pouvoirs à l'autre.

Le juge Bélanger a alors demandé si la question que pose la requête ne revient pas à dire qu'"une seule province tient dans ses mains l'avenir du Canada... en bloquant toute évolution. On aurait un pays complètement statique."

Me Irving a soutenu qu'un régime fédéral les parties étaient obligées de s'entendre: "dans une constitution fédérale, le consentement des parties est nécessaire."



GREVE DE LA FAIM — A l'occasion de la visite du président Reagan au Canada, le Front démocratique révolutionnaire salvadorien a annoncé une grève de la faim qui se déroulera simultanément dans plusieurs grandes villes du Canada. Le porte-parole des grévistes de la faim, M. Arthur Sandborn, a expliqué que le groupe désire que le président américain prenne une position ferme face au conflit et qu'il cesse immédiatement toute intervention militaire au Salvador.

Scission au sein des Montagnais du Québec

QUEBEC (PC) — Le Conseil de bande des Montagnais de Sept-Iles et de Malioténam, a décidé dimanche soir en assemblée générale de quitter le Conseil Attikamek-Montagnais — CAM — qui regroupait jusqu'à présent tous les Attikamek et les Montagnais du Québec.

Cette scission survient quelques jours seulement après la démission du président du CAM, M. René Simon. Le Conseil de bande dissident a reçu l'appui de conseils de Northwest River et de Danis Inlet au Labrador qui ne font toutefois pas partie du CAM.

Les Montagnais de Sept-Iles et de Malioténam ne sont pas satisfaits de la façon dont le Conseil Attikamek-Montagnais s'acquitte des mandats qui lui ont été

confiés par les conseils de bandes, notamment en ce qui concerne les négociations de la non-extinction des droits territoriaux et arborigènes.

Un porte-parole du Conseil de bande de Sept-Iles et de Malioténam, M. Gilbert Pilot, a précisé qu'on reprochait au CAM d'avoir dépassé son mandat en embauchant des universitaires pour préparer les négociations avec le gouvernement et de ne pas avoir consulté les populations concernées.

La résolution votée hier à Malioténam vise essentiellement à empêcher le CAM de négocier au nom du Conseil de bande réfractaire quelque droit que ce soit, y compris les droits territoriaux et arborigènes.

La résolution enlève aussi, à toutes fins pratiques, tout mandat antérieurement confié au CAM par les Montagnais de Sept-Iles.

Ceux-ci réclament donc du CAM la partie de ses budgets qui lui avaient été confiés pour la préparation des négociations devant être effectuées en leur nom.

"Si le CAM obtient des budgets qui ont été négociés avant l'entrée en vigueur de cette résolution et qui ont été négociés entre autres, au nom et pour le Conseil de bande de Sept-Iles et de Malioténam concernant les négociations (...), la part des budgets qui revient de plein à la bande de Sept-Iles et de Malioténam devra être remise au Conseil de bande..." peut-on lire dans la résolution.

14%

Période de 3 ans — intérêt annuel

Capital et intérêts garantis sans condition

La Banque Royale vous offre un intérêt de 14% sur un placement minimum de 1000\$.

Grâce aux certificats de placement RoyMor, vous pouvez faire fructifier votre argent tout en choisissant les termes qui vous conviennent. Il y a des certificats à compter de 1000\$, en tranches de 100\$ et les échéances varient de 1 à 3 ans. Selon le mode de placement choisi, les intérêts vous sont versés annuellement, semestriellement, ou même, mensuellement.

Exemple: 4000\$ placés à 14% pour une période de 3 ans vous rapporteront une moyenne annuelle d'intérêts de 560\$ pour un total de 1680\$.

La Banque Royale garantit, sans conditions, capital et intérêts. C'est en plein le temps de faire un bon placement. Renseignez-vous à une succursale de la Banque Royale.
*Les taux, sujets à changement, peuvent varier pendant la période annoncée.

BANQUE ROYALE

un grand... changement se prépare

A la junte militaire du Salvador

Les libéraux prêts à la critiquer mais non à dénoncer l'aide des E-U.

Par Andre PREFONTAINE
OTTAWA (PC) — A quelques heures de l'arrivée à Ottawa du président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, les partis d'opposition n'ont pas réussi à amener le gouvernement Trudeau à condamner l'aide américaine à la junte militaire qui dirige le Salvador, actuellement déchiré par la guerre civile.

Dans le cadre d'une journée d'opposition à la Chambre des Communes hier, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a présenté une motion condamnant l'envoi d'aide et de conseillers militaires au Salvador par les Etats-Unis et demandant au premier ministre Trudeau de proposer M. Reagan de mettre un terme à cette assistance.

Soulignant qu'une telle résolution, qui n'a pas fait l'objet d'un vote, trouvait

davantage sa place "dans une école secondaire que dans cette Chambre", le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a réitéré la position canadienne de déplorer "la violence insensée au Salvador" et de souhaiter une fin rapide à la crise qui secoue ce petit pays de l'Amérique centrale.

"Nous sommes prêts à contester l'aide militaire américaine mais non pas à nous y opposer, nous sommes prêts à nous prononcer mais non pas à dénoncer, nous sommes prêts à critiquer mais pas à condamner", a dit M. MacGuigan.

Selon lui, le Canada a déjà exprimé sa position aux Etats-Unis dans des termes "qui ne reflètent pas la paranoïa de la gauche". Il a aussi rappelé à M. Broadbent que sa motion trahissait l'obsession du NPD

avec "le blanc et le noir" et que, pour lui, les Etats-Unis sont "toujours noirs et que la gauche combattante est toujours blanche".

Au lieu de "condamner la fourniture d'armes aux révolutionnaires du Salvador par les pays de gauche", le chef du NPD "semble l'endosser" en "omettant de s'y opposer", a ajouté M. MacGuigan dont Broadbent a vivement dénoncé les propos.

Après avoir noté que deux pour cent de la population contrôlait 60 pour cent des terres du Salvador, M. Broadbent a tenu à faire remarquer que la junte, qui a pris le pouvoir à la suite du coup d'Etat d'octobre 1979, n'avait pas tenu ses promesses de réformes. Conséquemment, la seule solution devenait "l'insurrection populaire" pour contrer "la violence et la tyrannie de l'Etat".

Les forces qui tentent actuellement de renverser la junte forment un front déterminé à instaurer la liberté et un régime démocratique, croit M. Broadbent. Pour lui, la prétention des Etats-Unis selon qui la junte représente la portion modérée de l'opinion publique, s'avère sans fondement.

L'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures dans le gouvernement Clark, Mme Flora MacDonald, a précisé pour sa part que la position canadienne traduisait très bien l'incapacité de M. MacGuigan "de porter ses propres jugements lorsque confronté avec les politiques américaines".

A son avis, le Canada devrait tenter de jouer un rôle de médiateur dans ce conflit à cause de ses intérêts en Amérique centrale et dans les Antilles.



BEBE MIRACLE — A l'hôpital McMaster de Hamilton, Ontario, Richard Schmidt regarde avec fierté en compagnie de son fils Ryan, âgé

de 4 ans, la jeune Sheila Marie qui repose dans un incubateur.

(Photolaser PC)

Pour les Schmidt

La petite Sheila Marie est un "bébé miracle"

HAMILTON (PC) — Dans sa famille, le bébé Sheila Marie Schmidt a un surnom.

Pour Kim et Richard Schmidt de Kitchener, la petite Sheila est un "bébé miracle".

Le couple n'osait plus rêver d'avoir un enfant depuis que les médecins avaient diagnostiqué chez Mme Schmidt un cancer terminal.

Agée de 19 ans, Mme Schmidt avait appris en septembre qu'elle avait le cancer du muscle maxillaire et qu'il lui restait au plus deux semaines à vivre.

Plusieurs mois auparavant, un radiologiste lui avait dit qu'elle ne pourrait probablement jamais concevoir d'enfant.

Mais six mois plus tard, Mme Schmidt tient un poupon bien

en santé dans ses bras, comme preuve du contraire.

Même si la naissance, qui est survenue samedi à l'hôpital de l'université McMaster a été provo-

quée, les médecins ont affirmé qu'elle s'était mieux déroulée que prévu.

L'enfant est né prématurément d'environ deux mois et pèse trois livres, mais les

medecins ne sont pas inquiets pour sa vie.

Les Schmidt espèrent maintenant un autre miracle, celui de la guérison du cancer de la jeune femme.

Le Schmidt espèrent maintenant un autre miracle, celui de la guérison du cancer de la jeune femme.

Le Schmidt espèrent maintenant un autre miracle, celui de la guérison du cancer de la jeune femme.

Le Schmidt espèrent maintenant un autre miracle, celui de la guérison du cancer de la jeune femme.

Le Schmidt espèrent maintenant un autre miracle, celui de la guérison du cancer de la jeune femme.

Majoration des tarifs

Appel de la société Bell rejeté

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications du Canada (CRTC) a rejeté lundi, un appel de la société Bell Canada, contre les dépens auxquels elle avait été condamnée au profit de deux associations qui avaient contesté, en août 1978, sa demande de majorer ses tarifs.

Le CRTC a décidé que Bell est tenue de verser \$22,492,88 à l'Association canadienne des consommateurs et \$55,594,62 à une coalition de l'Organisation nationale de lutte contre la pauvreté, l'Inuit Tapirisat, le Tagramiut Nipingat Inc. et S.A. Rowan.

En vertu du règlement, le CRTC peut condamner le demandeur - en l'occurrence Bell Canada - aux dépens, au profit de toute personne ou association qui encourt des frais juridiques pour contester la requête du demandeur et n'en a pas les moyens.

Dans son appel, Bell a fait valoir que les associations en question avaient reçu des fonds du ministère de la Consommation, non seulement pour financer leurs activités courantes,

Recul de l'industrie du film

SASKATOON (PC) — Selon Micheline Lancôt, vedette de cinéma devenue cinéaste, les coûts élevés des productions contribueront au recul de l'industrie du film.

"Bientôt, nous produirons tous des films pour la télévision", a-t-elle dit au cours d'une entrevue.

En 1972, Mme Lancôt gagnait le prix de la meilleure actrice pour son rôle dans "La vraie nature de Bernadette".

Elle a fait ses débuts comme réalisatrice avec "L'homme à tout faire".

Jeddi, elle sera de nouveau honorée au cours de la cérémonie de remise des prix "Genie", ou on lui décernera un prix spécial pour sa contribution au cinéma canadien.

"La télévision est un bon médium pour le reportage, a-t-elle affirmé. Mais il existe un écart incroyable entre les possibilités du grand écran et du petit. Un réalisateur doit faire face à une réduction d'ampleur.

mais aussi pour couvrir les coûts encourus dans pareil cas.

Mais le CRTC estime que "la participation active (de ces

organisations) aux audiences (du conseil) est souhaitable", ce qu'elles ne sauraient faire dans l'octroi des dépens.



BRAVOURE — Le gouverneur général du Canada, Ed Schreyer a remis hier à Ottawa, à Sharon O'Brien de Westfield, Nouveau-

Brunswick, une médaille de bravoure pour avoir sauvé de la noyade un bambin en 1979. (Photolaser PC)

LE TAUX VARIABLE, choix astucieux quand l'argent coûte cher

Quand vous négociez votre financement sur la base du taux variable, vous êtes certain de ne payer chaque mois qu'un intérêt basé sur nos coûts d'emprunts à court terme plus le pourcentage convenu. Et naturellement, quand le coût de l'argent baisse, votre taux baisse aussi. Vous n'êtes donc pas "coincé" sur une longue période avec un taux élevé. RoyNat offre également des taux fixes.

Taux variables ou taux fixes: vous gagnez sur les deux tableaux avec RoyNat. Pour obtenir plus de renseignements sur nos taux variables et nos taux fixes, communiquez avec l'un de nos neuf bureaux.

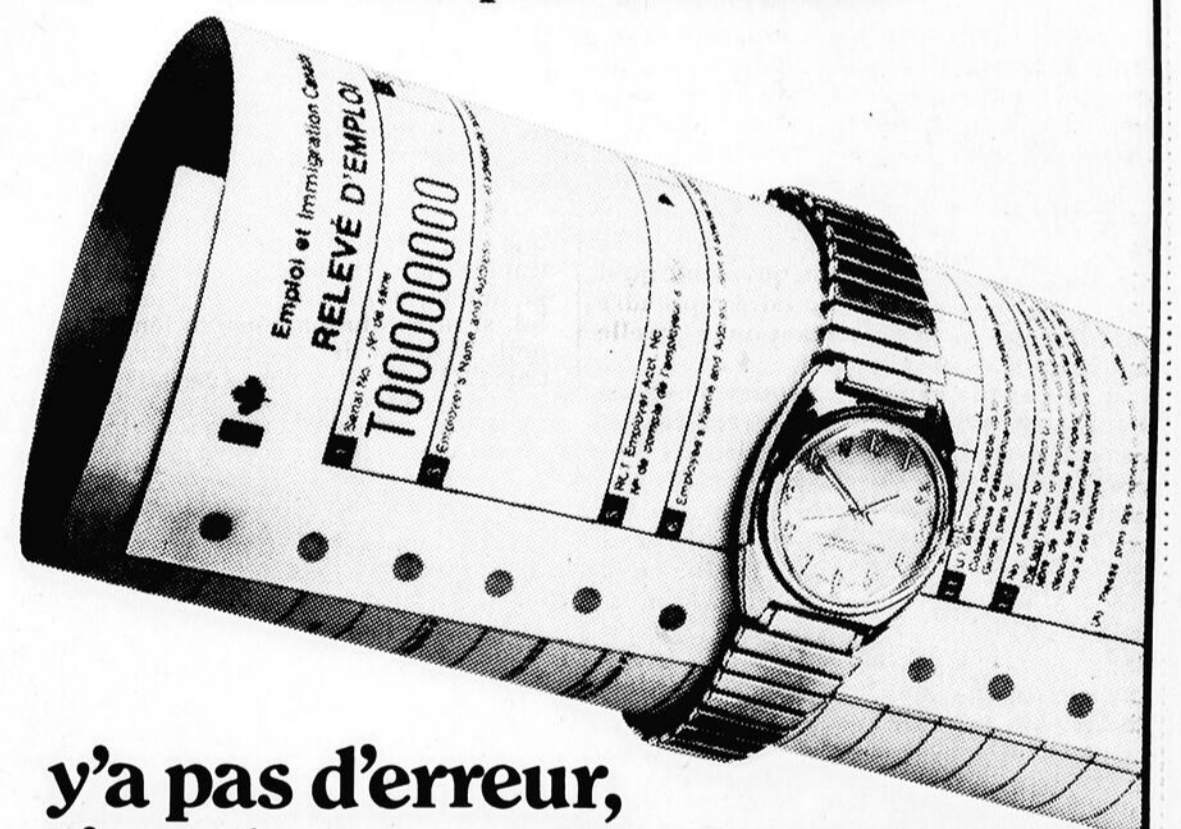
UNIQUEMENT AU SERVICE DE LA PME

RoyNat

Québec - 683-2177

Financement pour achat de terrains, construction de bâtiments, achat d'équipements et de véhicules, fonds de roulement, refinancement et acquisitions.

EMPLOYEURS! Un Relevé d'emploi bien fait...



y'a pas d'erreur, c'est du temps bien employé!

Quelques minutes suffisent pour remplir un Relevé d'emploi. Mais si c'est fait sans erreur, c'est du temps de gagné pour tout le monde. Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante du système d'Assurance-chômage car il vous aide à déterminer si une personne a droit aux prestations, à quel taux et pour combien de temps. Veillez à ce qu'il soit fait correctement pour éviter:

- des erreurs coûteuses qui entraînent des déboursés considérables (125 MS versés en trop en une seule année);
- des pertes de temps et des recherches inutiles;
- des complications administratives qui peuvent perturber le bon fonctionnement de votre entreprise.

Le Relevé d'emploi est facile à remplir. Nous vous offrons tous les moyens de le faire rapidement et correctement.

- Procurez-vous le guide simple et pratique sur le Relevé d'emploi.
- Assurez-vous que vos employés du service de la paie comprennent bien l'importance d'une telle démarche et qu'ils complètent le formulaire en temps voulu.
- N'hésitez pas à faire appel au personnel des Centres d'Emploi du Canada chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Y'a pas d'erreur, tout le monde en profite.

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre / Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Un meilleur contrôle si les grandes soeurs appartenaient à des Canadiens



Marc Lalonde

EDMONTON (PC) — "Le gouvernement pourrait plus facilement contrôler la situation", si les sociétés pétrolières appartenaient à des Canadiens.

C'est le commentaire qu'a fait à l'Edmonton Journal le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, à la suite de la publication d'un rapport voulant que les compagnies pétrolières aient chargé \$12 milliards de trop aux Canadiens entre 1958 et 1973.

M. Lalonde a fait remarquer que les multinationales américaines chargeaient trop à leurs filiales canadiennes pour le pétrole étranger, d'une façon qui ne relevait pas de la juridiction du Canada.

Le rapport justifie le recours à Petro-Canada pour la surveillance de l'industrie, sans avoir pour but de faire des profits énormes.

M. Lalonde a nié l'intention précitée au gouvernement de vouloir se servir de Petro-Canada pour na-

tionaliser l'industrie pétrolière, ajoutant que la compagnie d'État avait probablement fait suffisamment d'acquisitions jusqu'à maintenant.

Entreprise privée

"Même si elle était trois fois plus grande, 80 pour cent de l'industrie appartiendrait encore à des intérêts privés", a déclaré M. Lalonde.

Une compagnie canadienne, selon lui, fonctionnerait suffisamment bien, sous le régime énergétique actuelle, pour maintenir un haut niveau d'activité.

Et cela va profiter à l'Alberta, parce que la base administrative se trouve à Calgary et que les approvisionnements et services pour la mer de Beaufort, le delta du Mackenzie et les îles de l'Arctique proviennent d'Edmonton.

M. Lalonde a prédit que les revenus du gouvernement albertain au chapitre du pétrole et du gaz naturel sous la nouvelle politique énergétique fédérale vont dépasser

\$100 milliards, au cours de la prochaine décennie, soit 12 fois le Fonds du patrimoine de la province.

Sables bitumineux

L'activité en Alberta sera encore plus considérable, si l'on met en marche les usines de sables bitumineux, le gazoduc de l'Alaska et les usines pétrochimiques.

Abordant la question du ralentissement des forages en Alberta, M. Lalonde a dit qu'il appartiendrait peut-être au gouvernement provincial d'adopter des mesures incitatives pour maintenir l'activité.

"Je ne crois pas, a-t-il noté, que toute l'aide devrait venir du gouvernement national. Nous fournissons toute l'assistance nécessaire sur les terres du Canada."

Les provinces, a-t-il ajouté, devraient contribuer à l'amélioration des richesses naturelles, en même temps qu'elles réclament leur propriété.



PROGRAMME — De l'avis de Richard Gurevich, principal responsable d'un programme de développement fédéral-provincial, la province du Manitoba a d'excellentes chances de devenir l'un des principaux centres de microélectronique.

Photolaser PC

Au Manitoba si...

Un grand centre de microélectronique

WINNIPEG (PC) — Le Manitoba pourrait devenir un grand centre de microélectronique à condition que les gouvernements fédéral et provincial déboursent \$18 millions. Ainsi parle Richard Gurevich, président du comité de l'industrie électronique chargé du Programme d'entreprises du Manitoba.

Selon M. Gurevich, le Centre pour les applications industrielles de la microélectronique à l'Université du Manitoba pourrait être appelé à croître mais, pour ce faire, il faudrait multiplier par dix la subvention de \$1,8 million qui lui a été accordée jusqu'en 1982. Il estime que \$18 millions ne sont pas un chiffre extravagant, compte tenu du nombre d'emplois en jeu.

Il raisonne ainsi: "Alors que le gouvernement fédéral se précipite pour sauver l'industrie automobile en panne, l'industrie de l'électronique emploie 135.000 personnes, soit 17.000 de plus que les fabricants d'autos."

Le centre en question est unique en raison de ses capacités techniques et de l'association entre le gouvernement, l'industrie et l'université. Au dire de son directeur, Witold Kinsner, la recherche qui y est effectuée ne débouche pas sur le vide; elle atteint des buts réels.

"Nous faisons plus que publier des résultats et coopérer avec le fabricant à la mise au point du produit qu'il désire", dit M. Kinsner.

Le Centre manitobain fonctionne toujours grâce au premier tiers de sa subvention de trois ans

du Programme d'entreprises du Manitoba à frais partagés. De l'avis de M. Gurevich, les gouvernements fédéral et provincial devraient contribuer chacun trois millions par an.

Ainsi qu'il l'explique, le déficit commercial dans l'électronique s'accroît rapidement: treize mille emplois ont été perdus dans cette industrie de 1968 à 1979 pendant que les importations augmentaient. Aussi, le Canada tire de l'arrière, tandis que d'autres pays investissent beaucoup plus de fonds et d'énergie dans la recherche et le développement de la microélectronique.

La concurrence étrangère Alors que notre pays ne consacre que 0,9 pour cent de son PNB à la recherche-développement dans ce secteur, les autres pays dépendent de 1,7 à 2,3 pour cent.

"Nous devrions nous démenier pour faire une "Prairie du silicium" ici", note M. Gurevich, faisant allusion à la Californie surnommée la première "Vallée du silicium" et l'Outaouais la "Vallée nord du silicium".

Les entreprises de microélectronique cantonnées dans ces régions comprennent des fabricants de microprocesseurs, de la taille d'une pièce de 10 cents, contenant des milliers de composants électroniques.

Le Manitoba, signale M. Gurevich, a une situation idéale en raison de son réseau d'enseignement, son faible taux de criminalité, son gouvernement provincial bien disposé, ses ressources naturelles et sa main-d'oeuvre de qualité.

envoient des armes aux rebelles du Salvador.

Mais, a-t-il souligné, des observateurs impartiaux comme l'Église catholique voient d'autres raisons, dont les efforts de la droite pour terroriser le public.

Pour l'ancien ambassadeur canadien, il faudrait établir une commission impartiale pour aller faire enquête au Salvador.

Au pôle nord à skis de fond

RESOLUTE BAY, T. N.-O. (AP) — Un prêtre anglican, le Rev. Laurie Dexter, qui voulait être le premier homme à parvenir au pôle Nord à skis de fond, a été obligé d'interrompre son expédition avec ses trois compagnons par manque d'argent après deux jours passés dans la toundra des Territoires du Nord-Ouest.

Le Rev. Dexter a précisé que l'évacuation d'un des membres de l'équipe, engourdi par le froid, qui a coûté \$10.000, les avait empêché de poursuivre. L'expédition leur était déjà revenue à \$40.000.

Pêches: frontières maritimes

Le Canada n'entretient plus d'espoir sur l'accord négocié avec les E.-U.

OTTAWA (PC) — Le Canada a l'intention d'exiger des États-Unis qu'ils imposent un plan de conservation efficace à leurs pêcheurs, avant d'étudier la requête du président Reagan de soumettre à l'arbitrage international la question de la frontière maritime entre les deux pays sur la côte orientale.

C'est ce qu'ont fait savoir, lundi, des représentants du gouvernement canadien, après que les ministres des Affaires extérieures et des Pêches eurent admis aux Communes qu'il ne fallait plus entretenir d'espoir sur l'accord des pêches négocié avec les États-Unis il y a deux ans.

A moins de 24 heures de l'arrivée du président américain à Ottawa, cette affaire des pêches a

dominé la période quotidienne des questions aux Communes.

Selon certaines sources, la décision de Washington serait parvenue à Ottawa en même temps qu'une critique vigoureuse de la politique énergétique du gouvernement canadien.

Autres questions

Il devrait également être question, entre le président américain et le premier ministre canadien de l'intention de M. Reagan d'ajouter \$4 millions à un projet de diversion des eaux dans le Dakota-Nord, ce qui pourrait ruiner les cours d'eau du Manitoba. On discuterait aussi de la balance défavorable au Canada

dans le commerce des automobiles, des pluies acides et des armes fournies au Salvador par les États-Unis.

Autre sujet de discussion: le gazoduc de l'Alaska, l'hésitation des États-Unis à approuver le traité de la loi de la mer et les réductions de M. Reagan dans l'aide à l'étranger.

Pour le premier ministre Trudeau, "plusieurs de ces problèmes peuvent être réglés".

Aucun espoir

Pour ce qui est de l'accord des pêches du banc Georges, rejeté par le président Reagan, il ne servirait à rien au Canada de tenter de recommencer les négocia-

tions, puisqu'Ottawa a déjà fait suffisamment de concessions au cours des deux années qu'ont duré les premières négociations.

M. Trudeau a blâmé le Sénat américain, qui a refusé d'entériner l'accord des pêches entre les deux pays, mais il a ajouté que, "dans un esprit d'amitié, le Canada essaie de trouver une solution à la crise".

Le Canada, a ajouté M. Trudeau, veut particulièrement savoir si l'administration Reagan peut obtenir du conseil des pêches de la Nouvelle-Angleterre qu'il accepte un plan de conservation pour le banc Georges.

A venir jusqu'à maintenant, le conseil a permis aux pêcheurs de prendre beaucoup trop de pétoncles, menaçant les stocks.

Pêches

La décision de Reagan déçoit très fortement le gouvernement canadien

OTTAWA (PC) — Pour M. Allan Billard, le gouvernement canadien "devrait tenir mordicus à ce que nous avons" dans toute négociation au sujet des pêches avec les États-Unis.

M. Billard, qui est président de la Fédération des pêcheurs de l'Est, commentait ainsi dans une interview, de son bureau d'Halifax, la décision du président Ronald Reagan de rejeter l'entente des pêches de la côte orientale avec le Canada et de recommander que la question de la frontière au banc Georges soit soumise à l'arbitrage international.

"Nous ne pouvons gagner rien de neuf" dans d'autres négociations, a déclaré M. Billard.

L'accord des pêches a été signé par les gouvernements des deux pays il y a deux ans, après des négociations qui ont duré plus de deux ans. Mais un comité sénatorial américain a refusé de le ratifier.

Le gouvernement canadien, en apprenant la décision de M. Reagan, a aussitôt exprimé sa "profonde déception et son regret".

Les 200 milles

Le différend entre le Canada et les États-Unis remonte à 1977, au moment où les deux pays ont proclamé, chacun de leur côté, la limite de pêche de 200 milles des côtes.

En plus du banc Georges, au sud de la Nouvelle-Écosse, il y a trois autres endroits litigieux, mais sur la côte occidentale: entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington, entre la Colombie-Britannique et l'Alaska et entre l'Alaska et le Yukon.

Pour ce qui est du banc Georges,

les États-Unis le réclament en entier, tandis que le Canada en veut la moitié.

M. Billard a fait remarquer que le Canada n'a aucune raison de se fier aux États-Unis. Ce pays ne menace-t-il pas dangereusement la survie des pétoncles au banc Georges?

La semaine dernière, le ministre canadien des Affaires extérieures s'est dit prêt à limiter l'accord canado-américain à 12 ans, au lieu de la perpétuité qui avait été acceptée. Mais c'était avant la décision du président Ronald Reagan.



CHASSE — Des chasseurs de phoques de Charlottetown, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard déchargent sur la plage de Cavendish une autre fournée de peaux de jeunes phoques qu'ils ont tué

sur les glaces du golfe. Les chasseurs ont entrepris hier leur deuxième semaine de chasse aux phoques.

Photolaser PC

Armes aux rebelles

Salvador: un autre Vietnam est à craindre

EDMONTON (PC) — Pour juger de la situation au Salvador, il faut considérer les faits plutôt que les idéologies, croit M. George Ignatieff.

"Il est trop facile de dire à chaque fois que quelque chose ne va pas que c'est à cause de la menace communiste", a expliqué dans une conférence de presse, lundi, cet ancien ambassadeur canadien aux Nations unies.

Pour les États-Unis, a fait remarquer M. Ignatieff, il s'agit d'un conflit entre l'Est et l'Ouest. Mais, a-t-il ajouté, il s'agit peut-être d'un problème de pauvreté et d'oppression.

M. Ignatieff s'est dit opposé à la décision du président américain, M. Ronald Reagan, d'apporter une aide militaire au Salvador.

"La sécurité au Salvador, a-t-il noté, ne consiste pas à ajouter de plus en plus d'armes à une situation déjà hostile."

Car, selon lui, l'approche militaire peut produire un autre Vietnam.

URSS et Cuba

M. Ignatieff a signalé que le président américain blâmait l'Union soviétique et Cuba pour la situation au Salvador, étant convaincu que ces deux pays communistes